

GRUPE CRÉDIT MUTUEL 2023

Principes

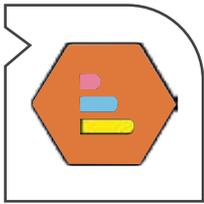
POUR UNE BANQUE
RESPONSABLE

Rapport et auto-évaluation

ÉDITION

**20
24**

Crédit  Mutuel



Principe 1

Alignement

Nous alignerons notre stratégie commerciale pour qu'elle y contribue et qu'elle soit cohérente avec les besoins des individus et des objectifs de la société, tels qu'exprimés dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

1.1 MODÈLE D'ENTREPRISE

Décrivez (à un niveau élevé) le modèle d'entreprise de votre banque, y compris les principaux segments de votre clientèle, les types de produits et de services fournis, les principaux secteurs et types d'activités dans les principales zones géographiques dans lesquelles votre banque opère ou fournit des produits et services. Veuillez également quantifier les informations en divulguant par exemple la répartition du portefeuille de votre banque (%) en termes de zone géographique, de segments de clientèle (c'est à dire au bilan et hors bilan) ou en déclarant le nombre de clients et les types de clients.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

UN MODÈLE COOPÉRATIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le groupe Crédit Mutuel exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance en s'appuyant sur ses quatre groupes régionaux¹, ainsi que sur leurs filiales. Il est composé d'un ensemble d'établissements bancaires et financiers, à statut coopératif et régional, fortement ancrés dans les régions et sur le territoire français. Ses 84 584 collaborateurs au service de 37,8 millions de clients dont 8,9 millions de sociétaires exercent leurs métiers au plus près des besoins des personnes et des territoires. Ses groupes régionaux détiennent de nombreuses filiales, en particulier dans les métiers de l'assurance, de la gestion d'actifs, du crédit à la consommation. Le groupe est également présent à l'international, principalement en Europe, notamment en Allemagne, en Belgique, en Espagne et au Luxembourg.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport financier du Groupe Crédit Mutuel](#)

[L'Essentiel du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Communiqué de presse résultats 2023 du Groupe Crédit Mutuel](#)



Nombre de clients :
37,8 millions

Nombre de sociétaires :
8,9 millions

Nombre de collaborateurs :
84 600

Nombre d'administrateurs :
20 000



PNB : **18 701 M€²**

Résultat net part du groupe :
4 571 M€

Coefficient d'exploitation :
59,2 %³

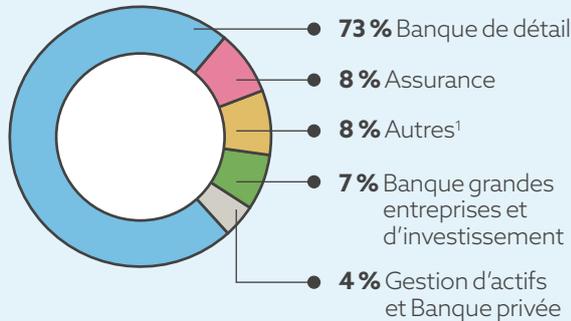
Ratio de solvabilité :
19,2 %

1 - Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie, Crédit Mutuel Océan

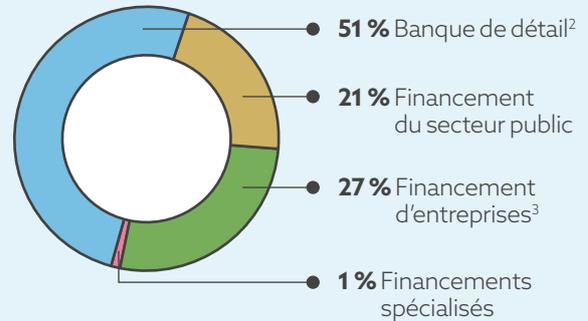
Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

RÉPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE 2023



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS BILANTIELLES AU 31/12/2023

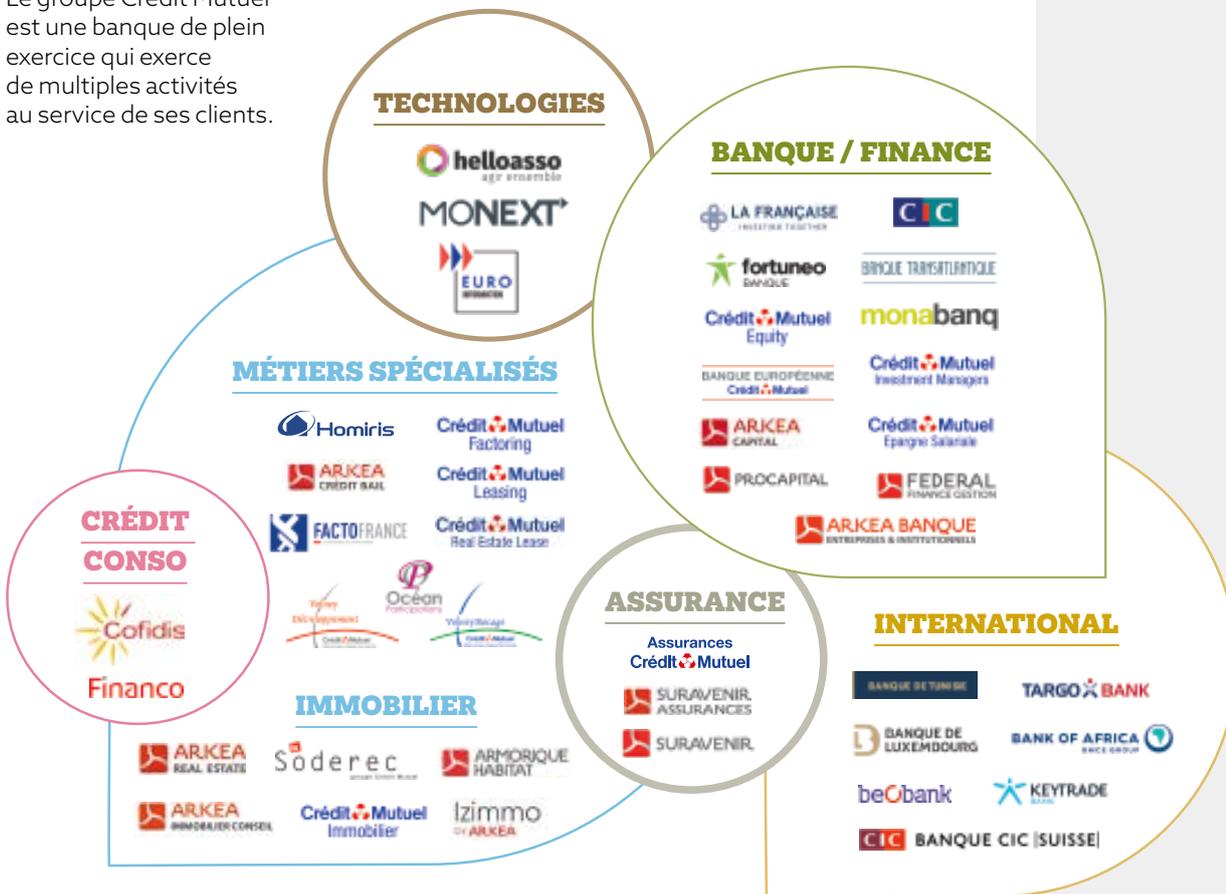


1. Activités non affectables à un autre secteur et filiales à vocation purement logistique.
 2. Dont 51 % de prêts aux PME et ETI (hors retail).
 3. Dont crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE.

Avec plus de 73 % de son résultat porté par son activité de banque de détail, le Crédit Mutuel réaffirme son rôle de financeur de l'économie réelle. Banque résolument tournée vers l'accompagnement des particuliers, des professionnels et des PME, les différents groupes régionaux ont mis en place des actions sociétales, environnementales et climatiques adaptées à sa typologie de clientèle.

Les principales filiales et partenariats : une forte coopération entre les métiers du groupe

Le groupe Crédit Mutuel est une banque de plein exercice qui exerce de multiples activités au service de ses clients.



Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Un modèle non centralisé au service des territoires

La force de notre modèle repose sur sa structure coopérative et décentralisée, avec ses 18 fédérations et sa fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural, ses 1 966 caisses locales. En tant que banque mutualiste non cotée en Bourse : ce sont ses 8,9 millions de sociétaires qui détiennent son capital sous forme de parts sociales. Contrairement à une banque traditionnelle, le groupe Crédit Mutuel n'est pas axé sur la redistribution d'un gain éventuel de fonds propres à ses actionnaires.

L'empreinte socio-économique

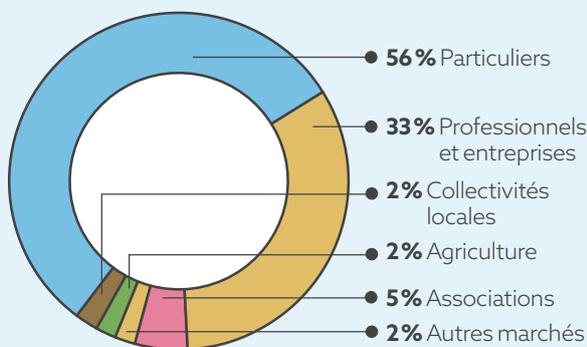
La vocation du Crédit Mutuel consiste à financer l'économie, en toute transparence, dans un rôle de redistribution de la valeur créée. Il collecte des ressources au travers notamment de l'épargne de ses clients pour financer les crédits qu'il accorde et son développement.

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2023 (DÉTAILS DES DÉFINITIONS PRÉSENTÉS EN NOTE MÉTHODOLOGIQUE P. 93 DE LA DPEF GROUPE CRÉDIT MUTUEL)



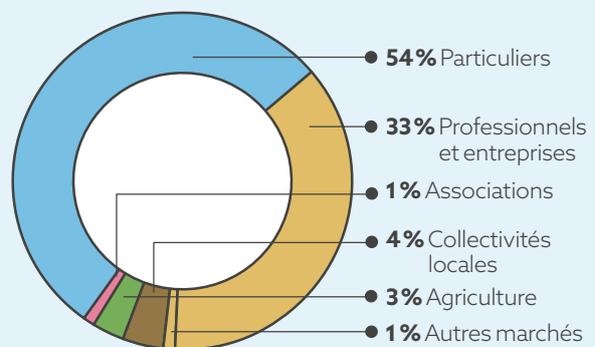
RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DÉPÔTS PAR MARCHÉ

(périmètre des réseaux bancaires en France uniquement)



RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE CRÉDITS PAR MARCHÉ

(périmètre des réseaux bancaires en France uniquement)



1.2 ALIGNEMENT DE LA STRATÉGIE

Votre stratégie d'entreprise identifie-t-elle et reflète-t-elle la durabilité comme une/ des priorité(s) stratégique(s) de votre banque ?

- oui**
- non**

Veuillez décrire comment votre banque a aligné et/ ou prévoit d'aligner sa stratégie pour être cohérente avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

Votre banque fait-elle également référence à l'un des cadres suivants ou aux exigences réglementaires en matière de rapports sur la durabilité dans ses priorités stratégiques ou les politiques mises en œuvre ?

- Principes Directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme
- Conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail)
- Pacte mondial des Nations Unies
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
- Toute exigence réglementaire applicable en matière de rapport sur les évaluations des risques environnementaux, par exemple sur les risques climatiques – veuillez préciser lesquelles :

Le Groupe Crédit Mutuel répond aux exigences de reporting en la matière d'évaluations des risques environnementaux :

- En France : publication d'une *DPEF* (*Déclaration de Performance Extra-Financière*),
 - En Europe : publication de ratios taxonomiques dans la DPEF et d'un rapport pilier 3 incluant des informations ESG,
 - À l'international : publication d'un rapport *TCFD* (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) pour le Crédit Mutuel Arkéa.
- Toute exigence réglementaire applicable en matière de rapports sur les évaluations des risques sociaux, par exemple sur l'esclavage moderne :
 - Rien de tout cela

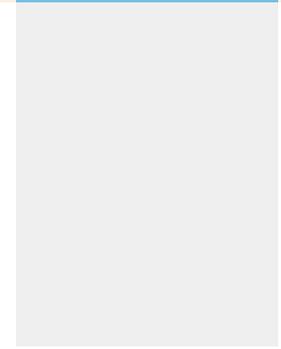
Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

NOTRE GOUVERNANCE RSE

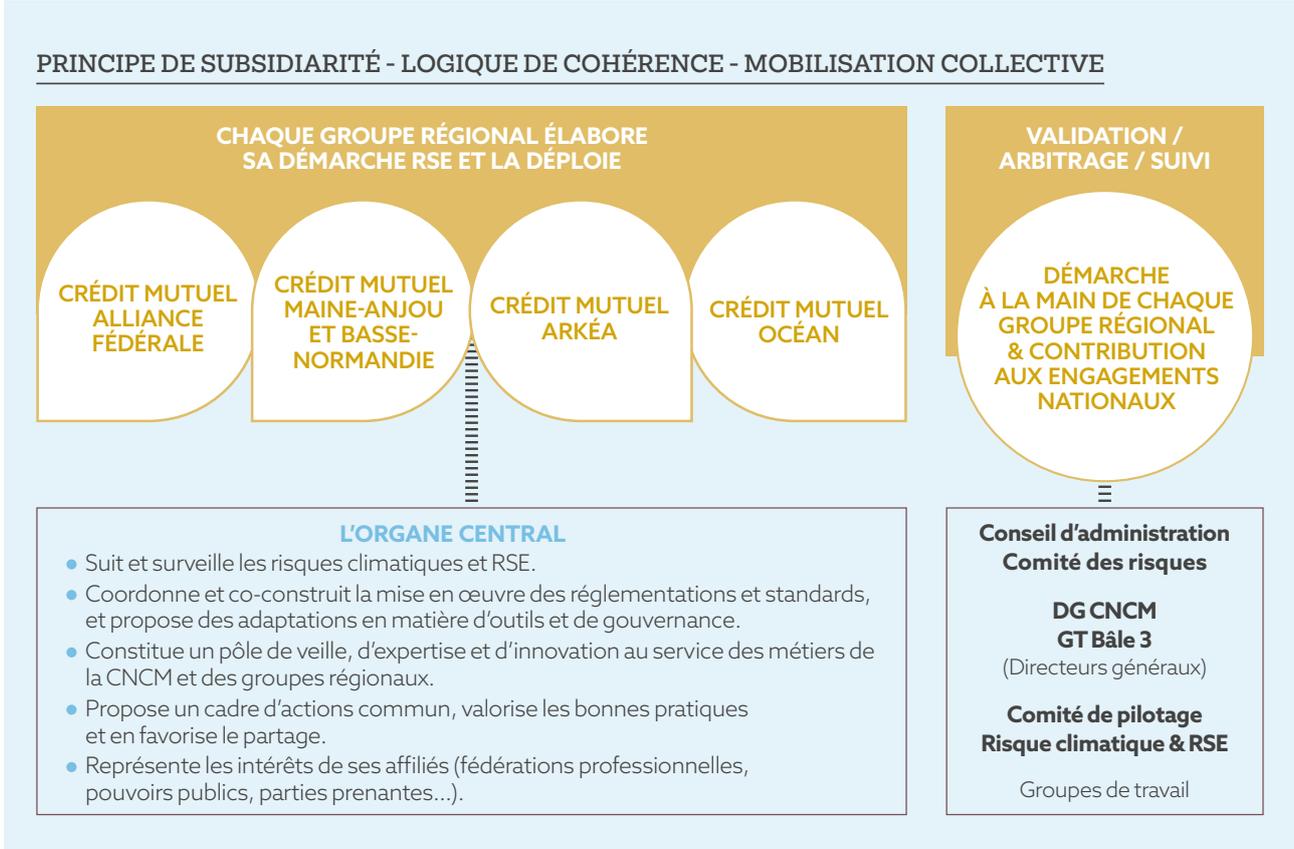
En réponse aux défis sociétaux et environnementaux, le groupe Crédit Mutuel a formalisé une gouvernance spécifique pour piloter sa démarche sur les sujets de risques ESG et s'est également doté d'un plan d'actions ESG consolidé, co-construit avec les groupes régionaux et validé par les instances exécutives et de surveillance nationales.

La fonction climat et RSE de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) est rattachée à la direction des risques, afin d'assurer une prise en compte de ces risques de manière systématique et exhaustive dans la gestion des risques courante. Son rôle est explicité dans le schéma ci-dessous :



Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse



Un comité de pilotage « Risque climatique & RSE » composé des directeurs des risques et/ou des directeurs RSE de chaque groupe régional et de représentants des deux systèmes d'information se réunit cinq fois par an et rapporte au GT Bâle 3 composé des directeurs généraux des groupes et du directeur général de la CNCM. Afin de poursuivre la mise en œuvre du suivi opérationnel des risques ESG, un cadre général de suivi des risques liés au climat et à l'environnement a été formalisé en 2023 et validé par les instances.

La gouvernance ESG du groupe Crédit Mutuel a été réorganisée en 2023, afin de s'adapter aux évolutions et attentes réglementaires et prudentielles, permettre un meilleur suivi des risques climatiques et ESG et des attentes de la société.

Sept groupes de travail thématiques intégrant des experts concernés par le sujet ont été créés afin de coordonner et co-construire la mise en œuvre des réglementations et standards, s'accorder sur des adaptations en matière d'outils et proposer un cadre d'actions commun en valorisant les bonnes pratiques et leur partage :

- Un groupe de travail « **Risques ESG** » traitera de la gestion des risques, notamment via la matrice de matérialité, le tableau de bord des risques ou les exercices de stress tests... ;
- Un groupe de travail « **Reportings ESG** » chargé de s'accorder sur la cohérence des publications ESG du groupe et des groupes régionaux ;
- Un groupe de travail « **Veille réglementaire et prudentielle** » : pour faciliter le suivi des textes réglementaires, alimenter les autres groupes de travail et identifier les enjeux majeurs pour le groupe ;
- Un groupe de travail « **Plan d'actions** » visant à assurer le suivi du plan d'actions consolidé du groupe ;
- Un groupe de travail « **Calcul d'empreinte carbone et de trajectoire** » ;
- Un groupe de travail « **Risque de réputation et de responsabilité** », visant à garantir un dispositif d'identification, suivi, mesure et gestion de ces risques ;
- Un groupe de travail « **Biodiversité** » dont l'objectif est de modéliser et d'analyser le risque de perte de biodiversité sur les portefeuilles du groupe.

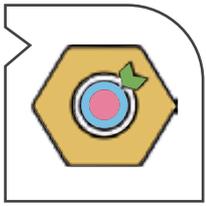
Le Crédit Mutuel a pris des engagements qui impliquent de pouvoir répondre aux meilleurs standards internationaux.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

DATE D'ADHÉSION	ENGAGEMENT	STRUCTURE	CONTENU
2003	Global Compact	Groupe Crédit Mutuel (2003) Crédit Mutuel Arkéa (2015)	Respecter les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la prévention de la corruption.
À PARTIR DE 2009	Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Gestion de portefeuilles <ul style="list-style-type: none"> Federal Finance Gestion (2009) Groupe La Française (2010) Crédit Mutuel Asset Management (2012) CIC Private Debt (2014) BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A. (2017) Schelcher Prince Gestion (2018) Arkéa Capital (2019) Suravenir (2019) Duby Transatlantique Gestion (2020) 	Au nombre de six, les principes pour l'investissement responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui offre une liste de mesures afin d'intégrer les problématiques ESG dans les activités de gestion de portefeuille.
2019	Principes pour une banque responsable (PRB)	Groupe Crédit Mutuel (2019) Crédit Mutuel Arkéa (2021)	Aligner la stratégie sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) et sur l'Accord de Paris sur le climat : <ul style="list-style-type: none"> Orienter ses activités en fonction d'une finance plus inclusive et d'une économie durable ; S'engager à être transparents au sujet des impacts positifs et négatifs à l'égard des populations et de la planète.
2020	Poseidon principles	CIC (filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	Cadre d'évaluation quantitative de l'alignement des portefeuilles de transport maritime des institutions financières, avec les exigences en matière de climat. Les Poseidon Principles s'inscrivent dans la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) révisée et adoptée en septembre 2023 par les États membres de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) qui vise la neutralité carbone à horizon 2050. Selon deux trajectoires : la première trajectoire dite « minimale » avec une réduction de 20 % en 2023 et une réduction de 70 % des émissions de GES du puits à la vague en 2040 par rapport à 2008. La seconde trajectoire dite « ambitieuse » correspond à une réduction de 30 % en 2023 et de 80 % en 2040 par rapport à 2008.
2021	PRB - Net-Zero Banking Alliance (NZBA)	Groupe Crédit Mutuel (2021) Crédit Mutuel Arkéa (2022)	À l'initiative du secteur bancaire et en coordination avec l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI), la Net-Zero Banking Alliance s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone de l'Accord de Paris et vise à aligner les émissions des portefeuilles bancaires sur des trajectoires menant à des émissions de gaz à effet de serre nettes nulles d'ici 2050.
2021	Net-Zero Asset Managers Initiative	La Française Asset Management (2021)	La Net-Zero Asset Managers Initiative est un groupe international de gestionnaires d'actifs qui s'est engagé à appuyer l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou avant, conformément aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C et de soutenir les investissements alignés sur la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant.
2021	PRB - Engagement pour la santé financière et l'inclusion	Groupe Crédit Mutuel	Dans le cadre des Principes pour une Banque Responsable (PRB), en coordination avec l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI), cette initiative vise à promouvoir l'inclusion financière pour tous et favoriser un secteur bancaire qui soutient la santé financière de ses clients.
2021	Finance for biodiversity pledge	Crédit Mutuel Arkéa (2021) Federal Finance Gestion (2021) Schelcher Prince Gestion (2021) Crédit Mutuel Asset Management (2021) La Française Groupe (2022)	L'initiative Finance for Biodiversity Pledge est un engagement des institutions financières à protéger et restaurer la biodiversité par leurs activités financières et leurs investissements. Il consiste en 5 mesures que les institutions financières s'engagent à prendre <ul style="list-style-type: none"> Collaboration et partage des connaissances ; Engagement auprès des entreprises ; Évaluation de l'impact ; Fixation d'objectifs ; Compte rendu public de ce qui précède, avant 2025.
2023	Act4Nature	Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Act4nature est une initiative d'engagement volontaire en faveur de la biodiversité destinée aux entreprises internationales françaises. Elle a pour objectif de mobiliser les entreprises sur la question de leurs impacts directs et indirects, leurs dépendances et leurs possibilités d'action favorable à la nature.
2023	Tobacco-Free Finance Pledge	Crédit Mutuel Alliance Fédérale	L'engagement en faveur d'une finance sans tabac incite les institutions financières à se désengager de l'industrie du tabac selon les principes définis par l'initiative.

- [COP Global Compact 2022 Groupe Crédit Mutuel](#)
- [Liste des signataires des PRI \(Principles for Responsible Investment\)](#)
- [Liste des signataires PRB \(Principles for Responsible Banking\)](#)
- [Liste des signataires des Poseidon Principles](#)
- [Liste des signataires de la NZBA \(Net-Zero Banking Alliance\)](#)
- [Liste des signataires de la NZAMI \(Net Zero Asset Managers Initiative\)](#)
- [Liste des signataires de l'engagement santé et inclusion financière](#)
- [Liste des signataires du Finance for Biodiversity Pledge](#)
- [Engagement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale dans Act4Nature](#)
- [Engagement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale pour une finance sans tabac](#)



Principe 2

Impact et fixation d'objectifs

Nous augmentons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs et en gérant les risques pour les personnes et l'environnement résultant de nos activités, produits et services. À cette fin, nous fixerons et publierons des objectifs là où nous pouvons avoir les impacts les plus significatifs.

2.1 ANALYSE D'IMPACT (Étape clé 1)

Montrez que votre banque a réalisé une analyse d'impact de son/ ses portefeuille(s) afin d'identifier ses domaines d'impact les plus significatifs et de déterminer les domaines prioritaires pour la fixation d'objectifs. L'analyse d'impact doit être mise à jour régulièrement² et répondre aux exigences/ éléments suivants (a - d)³ :

a) Champ d'application :

Quelle est la portée de l'analyse d'impact de votre banque ?

Veuillez décrire les principaux domaines d'activités de la banque, les produits/ services dans les principales zones géographiques où la banque opère (comme décrit au point 1.1) qui ont été pris en compte dans l'analyse d'impact. Veuillez également décrire les domaines qui n'ont pas encore été inclus, et pourquoi.

Réponses synthétiques de la banque

L'ambition du groupe Crédit Mutuel est d'intégrer les risques (impacts négatifs) et les opportunités (impacts positifs) du changement climatique, les groupes régionaux intègrent les enjeux ESG à leur stratégie.

PARMI LES IMPACTS POSITIFS :

les actifs éligibles à la Taxonomie verte

En application du règlement (UE) 2020/852 de la Commission européenne, le Groupe Crédit Mutuel publie ses expositions bilantielles aux secteurs alignés sur la taxonomie.

La taxonomie de l'Union Européenne constitue un ensemble de critères de développement durable destiné aux entreprises, aux investisseurs et aux gouvernements. Elle identifie les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables ou éco-responsables. Elle permet ainsi aux acteurs de la finance et aux entreprises d'avoir un langage commun et faciliter les investissements et les financements durables dans le but de favoriser la transition écologique de l'économie.

Au 31 décembre 2023, selon le règlement délégué (UE) 2021/2178 et le règlement délégué (UE) 2023/2486, l'analyse d'alignement des actifs ne concerne que les deux premiers objectifs, relatifs à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. L'analyse d'éligibilité concerne l'ensemble des objectifs environnementaux de la taxonomie.

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

2 - Cela signifie que lorsque l'analyse d'impact initiale a été réalisée au cours d'une période antérieure, les informations doivent être mises à jour en conséquence, le champ d'application élargi et la qualité de l'analyse d'impact améliorée au fil du temps.

3 - Vous trouverez d'autres conseils dans le [guide interactif sur l'analyse d'impact et la fixation d'objectifs](#)

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Compte-tenu de l'enjeu stratégique de ce dossier, des ateliers dédiés pluridisciplinaires ont ainsi été menés en 2023 pendant plusieurs mois, avec comme objectifs :

- L'appropriation des textes et de la méthodologie de calcul ;
- La définition de règles de gestion communes entre les groupes régionaux ;
- L'identification des ratios d'éligibilité et d'alignement publiés par contrepartie soumise à l'obligation de publier des informations extra-financières, conformément à la *Non financial reporting directive (NFRD)* ;
- Le calcul des ratios (numérateur et dénominateur) sur la base des données 2023.

PRÉSENTATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

		TOTAL DES ACTIFS DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL	ICP ¹	ICP ²	% DE COUVERTURE (PAR RAPPORT AU TOTAL DES ACTIFS) ³	% D'ACTIFS EXCLUS DU NUMÉRATEUR DU GAR	% D'ACTIFS EXCLUS DU DÉNOMINATEUR DU GAR
ICP PRINCIPAL	Encours du ratio d'actifs verts (GAR)	42 346	5,58	5,60	76 %	38 %	24 %

1. sur la base de l'ICP du chiffre d'affaires de la contrepartie
 2. sur la base de l'ICP des CapEx de la contrepartie, sauf pour les activités de prêt générales, pour lesquelles c'est l'ICP du chiffre d'affaires qui est utilisé
 3. % d'actifs sur lesquels porte l'ICP, par rapport au total des actifs bancaires

IMPACTS NÉGATIFS : les risques climatiques et liés à l'environnement

Analyse de significativité des risques climatiques et liés à la perte de biodiversité

Les mécanismes de transmission des risques climatiques et liés à l'environnement aux autres risques (notamment crédit) sont nombreux et différenciés selon que l'on évalue les risques physiques ou de transition.

Afin d'avoir une vision holistique et bien documentée de l'incidence des risques liés au climat et à la perte de biodiversité sur son profil de risque, le groupe Crédit Mutuel a élaboré respectivement en 2022 et en 2023 un dispositif national d'évaluation de la matérialité des risques climatiques et liés à la perte de biodiversité.

Ces analyses de significativité ont été élaborées, en co-construction avec les groupes régionaux et les responsables des risques concernés (pour plus de détail sur les principes méthodologiques voir page 26 la DPEF du Groupe Crédit Mutuel).

Il en ressort les résultats suivants :

MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL

CATÉGORIES DE RISQUES	RISQUE PHYSIQUE			RISQUE DE TRANSITION		
	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3-10 ans	Long terme > 10 ans	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3-10 ans	Long terme > 10 ans
Risque de crédit	+	++	+++	+	+++	++
Risque opérationnels	+	++	+++	+	++	++
Risque de marché	+	++	++	+	++	++
Risque de taux	+	+	+	+	+	+
Risque de liquidité	+	+	+	+	+	+
Risque d'assurance du conglomérat	+	++	++	+	+	++
Risque action de la participation	+	+	+	+	+	+
Risque stratégique et risque d'activité	+	+	++	++	+++	++

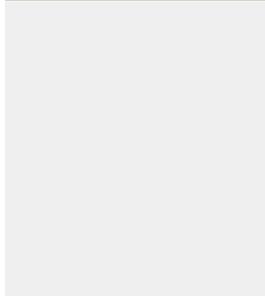
+++ Impact fort ++ Impact moyen + Impact faible

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Les facteurs de risques climatiques ayant les impacts les plus importants sur le profil de risque du groupe Crédit Mutuel sont :

- Les risques physiques sur les risques de crédit à long terme ;
- Les risques de transition sur les risques de crédit à moyen terme ;
- Les risques physiques sur les risques opérationnels à long terme ;
- Les risques de transition sur les risques stratégiques et d'activité à moyen terme.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES RISQUES LIÉS À LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL

CATÉGORIES DE RISQUES	RISQUE PHYSIQUE			RISQUE DE TRANSITION		
	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3-10 ans	Long terme > 10 ans	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3-10 ans	Long terme > 10 ans
Risque de crédit	+	+	++	+	+++	++
Risque opérationnels	+	++	++	+	++	++
Risque stratégique et risque d'activité	+	+	++	+	+++	+++
Risque d'assurance du conglomérat	+	+	++	+	+	++

+++ Impact fort ++ Impact moyen + Impact faible

Les facteurs des risques liés à la perte de biodiversité ayant les impacts les plus importants sur le profil de risque du groupe Crédit Mutuel sont :

- Les risque de transition sur le risque de crédit à moyen terme ;
- Le risque de transition sur le risque stratégique et d'activité à moyen terme.

Analyse de la significativité des risques de perte de biodiversité

Ces analyses éclairent la gestion des risques et les mesures de pilotage stratégique mises en place par les groupes régionaux. Les actions d'atténuation de ces risques climatiques et environnementaux des groupes régionaux sont présentées dans la DPEF du groupe Crédit Mutuel cf. partie 6.2.2.1.

Dans le domaine de l'inclusion :

Au 31/12/2022, selon l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire (OIB), 4,1 millions de clients étaient identifiés par les banques comme étant en situation de fragilité financière, soit un nombre voisin de celui enregistré fin 2021. Dans le même temps, le nombre de ces clients qui ont souscrit l'offre spécifique de services bancaires a de nouveau progressé (+20 % sur un an).

Dans le groupe Crédit Mutuel, en 2023, plus de 400 000 clients, identifiés en situation de fragilité financière, qui bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte.

Ces analyses seront approfondies et élargies dans le cadre des évolutions réglementaires en cours et/ou à venir notamment de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainable Reporting Directive).



b) Composition du portefeuille :

Votre banque a-t-elle pris en compte la composition de son portefeuille (en %) dans l'analyse d'impact ?

Veuillez indiquer la composition proportionnelle de votre portefeuille au niveau mondial et par zone géographique.

- Par secteurs et industries pour les portefeuilles de banque d'affaires, de banque de financement et de banque d'investissement (c'est à dire l'exposition sectorielle ou la ventilation par industrie en %), et/ ou
- Par produits et services, par types de clients pour les portefeuilles de la banque de détail et la banque commerciale.

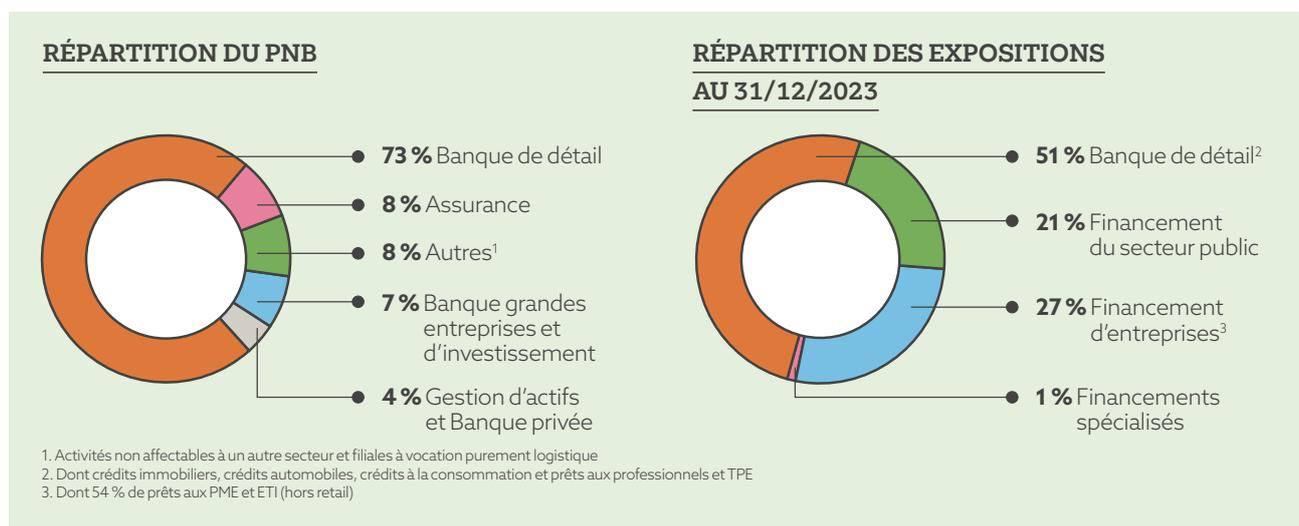
Si votre banque a adopté une autre approche pour déterminer l'échelle d'exposition de la banque, veuillez montrer comment vous avez considéré où se situent les activités principales de la banque en termes d'industries ou de secteurs.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Le groupe Crédit Mutuel exerce ses activités principalement en France, les analyses menées portent sur cette zone géographique. La répartition du Produit Net Bancaire et des expositions au 31/12/2023 est la suivante :

[Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe Crédit Mutuel](#)



Les études qualitatives ont été menées dans un premier temps sur les secteurs de l'immobilier, de l'agriculture, des transports, de l'énergie, des industries manufacturières et du secteur public. Sur la base des canaux de transmission aux risques identifiés, (principalement de crédit), des études quantitatives et prospectives ont été menées sur l'ensemble du portefeuille.

[Rapport Pilier 3 du groupe Crédit Mutuel](#)

ÉVALUATION QUANTITATIVE ET PROSPECTIVES DES RISQUES CLIMATIQUES

En complément de l'analyse de la significativité des risques climatiques présentée ci-dessus, la gestion des risques climatiques et liés à l'environnement se base sur une évaluation méthodique des enjeux en présence à l'aide de méthodes qualitatives, quantitatives et prospectives. Ainsi, un certain nombre de travaux quantitatifs ont été mis en place dans le but de:

- Mettre en place des indicateurs d'évaluation des risques et de suivi de ceux identifiés ;
- Mener des études de corrélation afin de comprendre l'impact sur les risques observés sur les actifs et portefeuilles à date ;
- Alimenter la démarche prospective décrite ci-dessous.

L'élargissement des exercices réglementaires de stress-tests aux risques climatiques contribue à une meilleure compréhension et prise en compte des risques climatiques

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

au sein du groupe. Cela permet de mieux identifier et de quantifier la contribution des portefeuilles de crédits et d'actifs le cas échéant ainsi que leur vulnérabilité face aux effets du changement climatique. Par ailleurs, ces exercices permettent de préparer les travaux d'intégration des risques climatiques au cadre de stress test interne. Ces travaux, en cours, ont d'ores et déjà permis de développer des méthodologies propres au sein du Groupe afin de :

- Ancrer la démarche d'évaluation des risques dans des scénarios de référence ;
- Mettre en place des projections des éléments du bilan consolidé afin d'éclairer les enjeux stratégiques à court, moyen et long terme ;
- Évaluer les enjeux en présence en matière de risques climatiques pour les activités de salle des marchés ;
- Alimenter l'ILAAP grâce à l'application de chocs de spread sur les titres de la réserve de liquidité.

Le groupe Crédit Mutuel s'est fixé pour objectif de pleinement intégrer les risques climatiques à son cadre de stress test interne d'ici fin 2024.

INDICATEURS DE SUIVI ET PILOTAGE DES RISQUES CLIMATIQUES ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'Accord de Paris sur le Climat et d'aligner ses activités sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici à 2050, le groupe Crédit Mutuel et ses groupes régionaux déploient des dispositifs de mesure et de suivi des risques climatiques, via la mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage.

Ces indicateurs, choisis pour prendre en compte la double matérialité des enjeux climatiques et environnementaux, sont en évolution, dans une démarche d'amélioration continue et en accord avec les attentes réglementaires et ses engagements (évaluation des risques climatiques sur les portefeuilles, analyse de l'alignement, trajectoire...).

La mise en place d'un tableau de bord à destination des membres du GT Bâle 3 et du Comité des risques visant à suivre les risques climatiques permet au groupe Crédit Mutuel d'en garantir une gestion efficace et transparente jusqu'aux plus hauts niveaux de sa gouvernance. Celui-ci prend en compte les indicateurs suivants :

Pour le risque de transition :

- Taxonomie – *Green Asset Ratio*,
- Suivi des expositions aux secteurs sensibles ACPR,
- Suivi des expositions aux énergies fossiles éligibles aux politiques sectorielles des groupes régionaux,
- Suivi des encours immobilier par classe de DPE,
- Suivi des notations ESG/ de durabilité des portefeuilles souverains,
- Suivi des expositions aux secteurs sensible ACPR des portefeuilles entreprises,
- Suivi des expositions aux énergies fossiles éligibles aux politiques sectorielles des groupes régionaux des portefeuilles entreprises,
- Suivi de l'exposition au risque de transition sur le Top 30 contreparties des portefeuilles d'entreprises,
- Suivi des risques de transition en lien avec les titres de la réserve de liquidité.

Pour le risque physique :

- Suivi des dommages sur les installations du Groupe Crédit Mutuel liés aux aléas climatiques (en montant et en nombre d'aléas),
- Suivi des encours par niveaux d'exposition aux risques physiques (chroniques et aigus),
- Suivi des encours par note ND Gain sur les portefeuilles souverains.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Exposition du portefeuille du groupe Crédit Mutuel* aux risques liés à la perte de biodiversité

Dans le cadre d'un premier travail de priorisation sectorielle, la base de données ENCORE a permis de calculer :

- Les expositions du groupe Crédit Mutuel présentant au moins une dépendance sectorielle forte ou très forte (≥ 4/5, score ENCORE) à un service écosystémique (sur 21)
- Les expositions du groupe Crédit Mutuel contribuant de manière forte ou très forte (≥ 4/5, score ENCORE) à un moins un facteur de pression sur la biodiversité (sur 11)

Les résultats ont mis en avant le lien important entre l'économie et la biodiversité et ont permis de mettre en lumière les dépendances et les impacts sectoriels du portefeuille du groupe à la biodiversité.

4,46 % du total des expositions concernent les entreprises des secteurs les plus sensibles au risque de transition climatique selon le référentiel ACPR⁴ comme le secteur de l'énergie, la métallurgie, l'industrie chimique ou encore la culture et production animale.

Cela implique nécessairement pour le groupe Crédit Mutuel un accompagnement de ces entreprises dans leur transition vers une économie-bas carbone.

La clientèle banque de détail (crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE), bénéficie également d'un soutien à la transition (principe 3, page 26).

* - Périmètre bancaire, retail et corporate, au 31/12/2022

c) Contexte :

Quels sont les principaux défis et priorités liés au développement durable dans les principaux pays/ régions dans lesquels votre banque et/ ou vos clients opèrent⁵ ?

Veillez décrire comment ils ont été pris en compte, y compris les parties prenantes impliquées qui vous ont aidé à intégrer cet élément de l'analyse d'impact.

Cette étape vise à replacer les impacts du portefeuille de votre banque dans le contexte des besoins de la société.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Le Crédit Mutuel contribue activement aux initiatives du secteur financier en France et en Europe (cf. principe 4) et participe également aux exercices de stress tests climatiques de Place (ACPR, EBA, BCE), comme présenté précédemment.

Le groupe Crédit Mutuel coordonne le déploiement des guidelines (EBA, BCE).

Ces exigences de reporting des autorités de contrôle des banques (ACPR, BCE) constituent de nouvelles pistes de progrès et de normalisation sur lesquelles le groupe est engagé.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe Crédit Mutuel](#)

4 - Ces 7 secteurs NACE sont : (A01) Culture et production animale, chasse et services annexes ; (B) Industries extractives ; (C19) Cokéfaction et raffinage ; (C20) Industrie chimique ; (C23) Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ; (C24) Métallurgie ; (E37-39) Collecte et traitement des eaux usées, collecte, traitement et élimination des déchets, dépollution et autres services de gestion des déchets.

5 - Pour hiérarchiser les domaines ayant l'impact le plus important, il sera important de compléter l'analyse quantitative décrite aux points a), b) et c) par une approche qualitative, par exemple en faisant participer les parties prenantes et en poursuivant la contextualisation géographique.

6 - Pour classer par ordre de priorité les zones ayant l'impact le plus significatif, il sera important d'ajouter des informations qualitatives à l'analyse quantitative décrite aux points a), b) et c), par exemple en impliquant les parties prenantes et en approfondissant la contextualisation géographique.

Sur la base de ces 3 premiers éléments d'analyse d'impact, quels domaines d'impact positifs et négatifs votre banque a-t-elle identifiés ? Quels domaines d'impact significatifs (au moins deux) avez-vous privilégié pour poursuivre votre stratégie de fixation d'objectifs (voir 2.2)⁶ ? Merci de les déclarer ci-dessous.

Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>Les risques climatiques et liés à l'environnement constituent des facteurs déterminants des risques existants, notamment du risque de crédit, du risque opérationnel, du risque de marché et du risque de liquidité. Ils sont de fait intégrés aux processus de gestion des risques du groupe. Cependant, ils représentent aussi une opportunité pour le Crédit Mutuel d'accompagner la transition vers une économie plus performante sur le plan environnemental et sobre en carbone. Considérer la transition comme une opportunité est donc un impératif pour financer et construire l'économie de demain, en adaptant les stratégies et modèles commerciaux. Les deux domaines d'impacts positifs et négatifs retenus sont : le changement climatique (lutte contre le changement climatique et adaptation au changement climatique), la santé et l'inclusion financières sont considérés comme particulièrement stratégiques pour le groupe Crédit Mutuel.</p>	<p>Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel</p>

Pour ces domaines (au moins deux domaines d'impact prioritaires) :
d) Mesure de la performance :

Votre banque a-t-elle identifié les secteurs et les industries ainsi que les types de clients financés ou dans lesquels elle a investi qui provoquent les impacts positifs ou négatifs réels les plus forts ? Veuillez décrire comment vous avez évalué la performance de ces secteurs, en utilisant des indicateurs appropriés liés aux domaines d'impact significatifs qui s'appliquent au contexte de votre banque.

Pour déterminer les domaines prioritaires à cibler parmi ses domaines d'impact les plus significatifs, vous devez prendre en compte les niveaux de performance actuels de la banque, c'est-à-dire les indicateurs qualitatifs et/ ou quantitatifs et/ou les proxies des impacts sociaux, économiques et environnementaux résultant des activités de la banque et des produits et services de celle-ci. Si vous avez identifié le climat et/ou la santé financière et l'inclusion comme vos domaines d'impact les plus significatifs, veuillez également vous référer aux indicateurs applicables dans l'annexe.

Si votre banque a adopté une autre approche pour évaluer l'intensité de l'impact résultant de ses activités et de la fourniture de produits et services, veuillez la décrire.

Le résultat de cette étape fournira également la base de référence (y compris les indicateurs) que vous pourrez utiliser pour fixer des objectifs dans les deux domaines où l'impact est le plus significatif.

Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>Afin d'évaluer sa résilience face à différents scénarios climatiques, le groupe Crédit Mutuel a réalisé des tests de différents cadres méthodologiques, tant pour la mesure de son empreinte carbone que de l'alignement de sa trajectoire. Par ailleurs, l'adoption de qualités d'entreprise à mission par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit notamment dans une volonté de résilience face au changement climatique, et au-delà, d'être acteur de la lutte contre le changement climatique.</p> <p>Dans le domaine du changement climatique :</p> <p>Le Groupe Crédit Mutuel a mis en place un groupe de travail national ayant pour mission de partager des règles de gestion en ce qui concerne la mesure d'empreinte carbone des portefeuilles et la fixation de trajectoires de décarbonation. Celles-ci seront notamment documentées au sein des rapport de Pilier 3 à compter du 30 juin 2024.</p> <p>La méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre financées, retenue dans le cadre de l'exercice STE, repose sur la méthodologie PCAF⁷.</p> <p>Les expositions des groupes régionaux du Crédit Mutuel envers des secteurs⁸ qui contribuent fortement au changement climatique ont ainsi généré 53,9 millions de tonnes équivalent CO₂. Les groupes régionaux définissent des trajectoires de décarbonation, traité en partie 2 (page 21).</p>	<p>Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel</p>

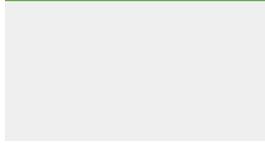
7 - Partnership for Carbon Accounting Financials
 8 - Codes NACE : A, B, C, D, E, F, G, H, I, L

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Dans le domaine de l'inclusion :

Le groupe Crédit Mutuel est très attentif à l'accompagnement de tous ses clients (cf. partie 2.2 de ce rapport).



RÉSUMÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION :

Parmi les composantes suivantes de l'analyse d'impact, quelles sont celles que votre banque a réalisées afin d'identifier les domaines dans lesquels votre banque a ses impacts positifs et négatifs (potentiel) les plus importants ?

- | | | | |
|-------------------------------|---|-----------------------------------|------------------------------|
| Périmètre : | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> En cours | <input type="checkbox"/> Non |
| Composition du portefeuille : | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> En cours | <input type="checkbox"/> Non |
| Contexte : | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> En cours | <input type="checkbox"/> Non |
| Mesure de la performance : | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> En cours | <input type="checkbox"/> Non |

Quels sont les domaines d'impact les plus significatifs que vous avez identifiés pour votre banque, à la suite de l'analyse d'impact ?

Atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, efficacité des ressources et économie circulaire, **santé financière et inclusion**, droits humains, égalité des sexes, emploi décent, eau, pollution, autres : veuillez préciser.

Les données utilisées et publiées dans l'analyse d'impact sont-elles récentes ?

- Jusqu'à 6 mois avant la publication
- Jusqu'à 12 mois avant la publication
- Jusqu'à 18 mois avant la publication
- Plus de 18 mois avant la publication

Champ texte ouvert pour décrire les défis potentiels, les aspects non couverts par les éléments, ci-dessus, etc. (Optionnel)

2.2 DÉFINITION D'OBJECTIFS (Étape clé 2)

Montrez que votre banque a fixé et publié un minimum de deux objectifs portant sur au moins deux domaines d'impact différents le plus significatif que vous avez identifié dans votre analyse d'impact.

Les objectifs doivent être (SMART - *Specific, Mesurable, Achievable, Relevant and Time-bound* ou spécifiques, mesurables (qualitatifs ou quantitatifs), réalisables, pertinents et limités dans le temps). Veuillez déclarer les éléments suivants de la définition des objectifs (a-d), pour chaque objectif séparément :

α) Alignement :

Quels cadres politiques internationaux, régionaux ou nationaux pour aligner le portefeuille de votre banque avez-vous identifiés comme pertinents ?

Montrez que les indicateurs et les objectifs sélectionnés sont appropriés et liés aux Objectifs de Développement Durable, aux objectifs de l'Accord de Paris et à d'autres cadres internationaux, nationaux ou régionaux pertinents, et qu'ils favorisent l'alignement et une plus grande contribution à ces objectifs.

Vous pouvez vous appuyer sur les éléments de contexte du point 2.1.

Réponses synthétiques de la banque

Pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux, le groupe Crédit Mutuel a formalisé une gouvernance spécifique pour piloter sa démarche sur les sujets RSE et s'est également doté d'un plan d'actions consolidé, co-construit avec les groupes régionaux et validé par les instances exécutives et de surveillance nationales (cf. Principe 1 de ce rapport).

En 2021, le groupe Crédit Mutuel s'est engagé dans deux nouvelles initiatives issues des Principes pour une Banque Responsable (PRB) :

- la **NZBA** (*Net-Zero Banking Alliance*) qui vise l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 implique un alignement en matière de température compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, conformément à l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris. ;
- et le **Commitment to Financial Health and Inclusion** qui vise à promouvoir l'inclusion financière universelle et favoriser un secteur bancaire qui soutient la santé financière de ses clients. Cette initiative renforce l'action sociétale du Groupe Crédit Mutuel

Les enjeux ESG, sont pris en compte par les groupes régionaux à travers des objectifs, des stratégies ambitieuses et des engagements de transparence. Les deux domaines développés, ci-dessous, le changement climatique et l'inclusion financière, sont considérés comme particulièrement stratégiques pour les groupes régionaux du Crédit Mutuel.

STRATÉGIES DES GROUPES RÉGIONAUX

Dans le domaine du changement climatique :

À leur propre initiative, plusieurs entités du groupe Crédit Mutuel se sont engagées à :

- Se désengager du charbon au plus tard en 2030, tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays hors OCDE et à appliquer des critères au financement des hydrocarbures. C'est le cas de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (politiques sectorielles dédiées) et de Crédit Mutuel Arkéa, de Crédit Mutuel Océan et de Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie ;
- Se doter de politiques sectorielles sur des secteurs sensibles :
 - **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** dispose de politiques sectorielles sur la mobilité, le secteur minier, les énergies nucléaires civiles, la défense et sécurité, et l'agriculture (mise à jour en 2023),
 - **Crédit Mutuel Arkéa** a adopté des politiques sur l'agriculture, la viticulture et l'agroalimentaire mise à jour en 2023, sur la santé dans les territoires, sur le tabac, les armes controversées et la défense, le transport aérien, le financement de l'immobilier et les droits humains ;
 - **Crédit Mutuel Océan** dispose de politiques sectorielles sur les secteurs du charbon, des hydrocarbures, de l'énergie nucléaire civile, de la défense, du minier et de l'immobilier résidentiel ;
 - **Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie** dispose de politiques sur le secteur du charbon, des hydrocarbures, de l'énergie nucléaire civile, de la défense et de la sécurité, du minier, de l'aérien, du maritime, des transports routiers, de l'agriculture et sur le financement de l'immobilier et de l'habitat résidentiel.
- Soutenir les particuliers, les professionnels et les entreprises dans leurs transitions vers une économie sobre en carbone. A cet effet, le nouveau plan stratégique⁹ de Crédit Mutuel Alliance Fédérale 2024-2027, « Ensemble Performant Solidaire » mobilisera, chaque année, 15 % de son résultat net pour la transformation écologique et la solidarité sociale et territoriale à travers la mise en place d'un dividende sociétal et fixe également un objectif de réduction de 20 % de l'empreinte carbone de son bilan¹⁰.
- Le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé pour sa part à réduire son empreinte carbone directe de 25 % entre 2019 et 2024. Fin 2020, il a également adopté une stratégie climat pour 2020 - 2024 qui repose sur deux axes de déploiement :
 - Le renforcement de l'engagement au service du climat vis-à-vis des entreprises et des territoires, et ;
 - L'intégration du climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion de ses activités.

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Politiques sectorielles de Crédit Mutuel Alliance Fédérale](#)

[Politiques sectorielles de Crédit Mutuel Arkéa](#)

[Politiques sectorielles du Crédit Mutuel Océan](#)

[Politiques sectorielles du Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie](#)

[Plan stratégique 2024 - 2027 de CMAF](#)

[Plan stratégique 2024 du Crédit Mutuel Arkéa](#)

9 - Plan Stratégique Ensemble Performant Solidaire | Crédit Mutuel Alliance Fédérale : https://www.creditmutuel.fr/partage/fr/CC/telechargements/communiqués-de-presse/2023/2023-12-07_CP-Plan-Strategique-2024-2027.pdf

10 - Périmètre : ensemble des portefeuilles de crédits et d'investissements

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE :

Dispositifs de microfinance :

Concrètement, les groupes régionaux agissent auprès de leurs clientèles au travers d'une activité de microfinance (personnel et professionnel), en direct et en partenariat avec des institutions de microfinance, ainsi qu'en déployant des dispositifs spécifiques en faveur des clientèles rendues fragiles ou vulnérables par des situations de vie difficiles, que celles-ci soient structurelles, sociales ou conjoncturelles.

Accompagnement de la clientèle fragile :

Banque relationnelle et territoriale, le groupe Crédit Mutuel s'est impliqué dans la mise en œuvre des engagements en faveur de l'inclusion bancaire et de la protection des plus modestes. Conformément à la réglementation française, les clients, identifiés en situation de fragilité financière bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement de leur compte.

En outre, les réseaux des groupes régionaux se sont engagés à promouvoir auprès de leurs clients différents dispositifs de finance inclusive.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a précisé sa démarche au sein d'une politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles ou vulnérables accessible sur son site internet.

Par ailleurs, depuis 2019, Crédit Mutuel Arkéa et Crédit Mutuel Alliance Fédérale exonèrent les clients détenteurs d'une offre dédiée des frais d'incident, allant ainsi au-delà des obligations réglementaires françaises. Crédit Mutuel Arkéa s'est fixé un objectif dédié à la clientèle fragile dans le cadre de sa feuille de route Entreprise à mission.

Le Crédit Mutuel Océan, via sa politique d'engagement en faveur de sa clientèle fragile, propose depuis janvier 2022, aux clients détenteurs de l'offre Facil'Accès (offre dédiée aux personnes fragiles financièrement) titulaire d'un compte joint, d'obtenir gratuitement un deuxième contrat de Banque à Distance, permettant à chaque titulaire d'effectuer sa propre gestion de compte.

Le Crédit Mutuel MABN a précisé également sa démarche en faveur des clients fragiles ou vulnérables au travers d'une politique accessible sur son site internet

[Stratégie climat 2020 - 2024 du CM Arkéa](#)

[Politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles ou vulnérables CMAF](#)

[Politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles ou vulnérables CMO](#)

[Politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles ou vulnérables CM MABN](#)

b) Base de référence :

Avez-vous déterminé une base de référence pour les indicateurs sélectionnés et évalué le niveau actuel d'alignement ? Veuillez divulguer les indicateurs utilisés ainsi que l'année de référence.

Vous pouvez vous appuyer sur la mesure de la performance annoncée au point 2.1 pour déterminer la base de référence de votre objectif.

Un ensemble d'indicateurs a été développé pour l'atténuation du changement climatique et la santé et l'inclusion financières afin de guider et de soutenir les banques dans leur démarche de définition et de mise en œuvre d'objectifs. L'aperçu des indicateurs se trouve dans l'annexe de ce modèle.

Si votre banque a fait de l'atténuation du changement climatique et/ou de la santé et de l'inclusion financières l'un de ses domaines d'impact les plus importants, il est fortement recommandé de rendre compte des indicateurs figurant dans l'annexe, à l'aide d'un tableau récapitulatif tel que celui présenté ci-dessous, comprenant le domaine d'impact, tous les indicateurs pertinents et les codes d'indicateurs correspondants :

ZONE D'IMPACT	CODE INDICATEUR	RÉPONSE
Atténuation du changement climatique	...	
	...	
	...	
ZONE D'IMPACT	CODE INDICATEUR	RÉPONSE
Santé et inclusion financières	...	
	...	
	...	

Si vous avez identifié d'autres indicateurs et/ou des indicateurs supplémentaires pertinents pour déterminer la base de référence et évaluer le niveau d'alignement sur les objectifs axés sur l'impact, veuillez les indiquer.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une première série d'objectifs climatiques ont été adoptés par Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Crédit Mutuel Arkéa sur la base, notamment, du scénario *NZE 2050 (Net Zero Emissions)* de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale¹¹ a retenu 2018 comme année de référence afin de constituer le point de départ de ses engagements visant à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'est fixé des objectifs d'intensité carbone à 2030 avec des bases de référence en 2021 ou 2022.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe Crédit Mutuel](#)

[Pilier 3 du groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport NZBA du groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport NZBA du Crédit Mutuel Arkéa](#)

[Rapport de mission 2022 du Crédit Mutuel Arkéa](#)

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE :

Clientèle fragile :

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'est fixé un objectif de 65 000 clients équipés de l'offre clientèle fragile en date du 31/12/2024.

Dans le cadre de sa feuille de route Entreprise à mission, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à un taux de rencontre supérieur à 60 % des Personnes Financièrement Fragiles (PFF) à fin 2024.

c) Objectifs SMART : (y compris les indicateurs clés de performance (ICP)¹²)

Veuillez indiquer les objectifs pour votre premier et votre deuxième domaine d'impact le plus significatif, s'ils sont déjà en place (ainsi que pour d'autres domaines d'impact, s'ils sont en place).

Quels sont les indicateurs clés de performance que vous utilisez pour suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif ? Veuillez indiquer.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les groupes régionaux ont défini les objectifs suivants :

Pour le secteur pétrole et gaz :

Dans le rapport NZBA publié fin 2022, sur la base de ce scénario *NZE*, Crédit Mutuel Alliance Fédérale se fixe pour objectif de réduire de 30 % l'empreinte carbone de ses financements dans le secteur Pétrole & Gaz d'ici à 2030.

[Rapport NZBA du groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport NZBA du Crédit Mutuel Arkéa](#)

Pour la production d'électricité :

À horizon 2030, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage à avoir plus de 90 % de ses encours relatifs à la production d'électricité dans des projets ou des contreparties ayant des émissions de CO₂ inférieures à 100gCO₂/kWh.

Selon le scénario *NZE* de l'Agence Internationale de l'Energie, l'intensité carbone de la production d'électricité doit passer de 459 à 138 g de CO₂ par kWh entre 2020 et 2030.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'est fixé les objectifs d'intensité carbone à 2030 (cf. ci-dessous) :

11 - Cette première série d'objectifs est publiée sur le périmètre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui représente :
 • 98 % des encours au secteur Pétrole et Gaz du Groupe Crédit Mutuel ;
 • 86 % des encours au secteur Production d'électricité du Groupe Crédit Mutuel.

12 - Key Performance Indicators are chosen indicators by the bank for the purpose of monitoring progress towards targets

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

SECTEUR	PÉRIMÈTRE COUVERT	SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE	SCOPES COUVERTS	OBJECTIF D'INTENSITÉ CARBONE À 2030
 ACIER	Entreprises du Code NACE 24 10 entreprises productrices d'acier	NZE 2050 de l'AIE (Version 2021)	Scopes 1 et 2	1 024 kgCO ₂ par tonne d'acier produit
 CIMENT	Entreprises du Code NACE 23 51 entreprises productrices de ciment	NZE 2050 de l'AIE (Version 2021)	Scopes 1 et 2	463 kgCO ₂ par tonne de ciment produit
 TRANSPORT AÉRIEN	Entreprises du Code NACE 51 10 compagnies aériennes	NZE 2050 de l'AIE (Version septembre 2023)	Scope 1	72 gCO ₂ par km et par passager
 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL	90 % du portefeuille de prêts habitat du groupe couvert par la mesure	-	Scopes 1 et 2	12 kgCO ₂ par m ² et par an

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Clientèle fragile

Les réseaux des groupes régionaux se sont engagés à promouvoir auprès de ces clients différents dispositifs de finance inclusive notamment les services bancaires de base (22 544 clients en bénéficiant au 31 décembre 2023) ou l'offre spécifique pour les clients en situation de fragilité financière (OCF). Au 31 décembre 2023, 96 382 clients du Crédit Mutuel sont équipés de l'offre OCF.

Plus de 400 000 clients, identifiés en situation de fragilité financière, qui bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte. La crise sanitaire a conduit à renforcer les dispositions prises en faveur de cette clientèle.

Dispositifs de microfinance :

Le groupe a la volonté d'être un acteur majeur de la vie économique sur ses territoires. Ainsi, aux côtés de partenaires nationaux : Adie, Initiative France, France Active, il joue un rôle important dans la pérennisation de l'emploi ou le retour à l'emploi de ceux qui en sont exclus.

d) Plan d'action :

Quelles actions, y compris les étapes, avez-vous définies pour atteindre les objectifs fixés ? Veuillez les décrire. Veuillez également montrer que votre banque a analysé et reconnu les impacts indirects significatifs (potentiels) des objectifs fixés dans la zone d'impact ou sur d'autres zones d'impact et qu'elle a défini des actions pertinentes pour éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs potentiels.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

À LA CNCM ET DANS LES GROUPES RÉGIONAUX

La gouvernance ESG du groupe Crédit Mutuel s'adapte aux évolutions réglementaires et à l'importance croissante des enjeux climatiques et environnementaux. Le plan d'actions consolidé du Crédit Mutuel est structuré autour de 3 axes :

Réponses synthétiques de la banque

- **DURABILITÉ** - Asseoir notre démarche dans la durée ;
- **REPORTING** - Développer des outils de mesure pertinents et tangibles ;
- **CLIMAT** - Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

Il vise à capitaliser collectivement sur les initiatives engagées et à piloter les enjeux communs (réglementaires notamment) :

- il est mis à jour chaque année en fonction des réglementations, des attentes des groupes régionaux et des directions métiers de la CNCM, des propositions des groupes de travail ;
- il est validé annuellement dans les instances exécutives et de surveillance nationales ;
- il est piloté au sein du comité de pilotage RSE et risques climatiques, avec des points réguliers sur l'avancement des projets aux instances exécutives et de surveillance.

Il est basé sur :

- la prise en compte de la réglementation et des attentes des superviseurs ;
- les ambitions exprimées par les dirigeants ;
- l'environnement externe du groupe ;
- les attentes et pratiques de ses parties prenantes internes et externes ;
- les besoins et pratiques des groupes régionaux et des filières métiers.

Enfin, il aboutit à des priorités d'actions, définies collectivement. Treize chantiers sont programmés et priorisés.

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe Crédit Mutuel](#)



RÉSUMÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION :

Parmi les composantes suivantes de la fixation d'objectifs conformes aux exigences des PRB, quelles sont celles que votre banque a réalisées ou est en train d'évaluer pour votre...

	... premier domaine ayant l'impact le plus important : ... (veuillez le nommer) Changement climatique (atténuation et adaptation)	... deuxième domaine d'impact le plus important : ... (veuillez le nommer) Santé financière et inclusion	(Si vous fixez des objectifs dans plusieurs domaines d'impact). ... votre troisième domaine d'impact (et les suivants) : ... (veuillez le nommer)
Alignement	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non
Base de référence	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non
Objectifs SMART	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non
Plan d'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non

2.3 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES OBJECTIFS (Étape clé 2)

Pour chaque objectif séparément :

Montrer que votre banque a mis en œuvre les actions qu'elle avait préalablement définies pour atteindre l'objectif fixé. Rendre compte des progrès réalisés par votre banque depuis le dernier rapport en vue d'atteindre chacun des objectifs fixés et de l'impact que ces progrès ont eu, en utilisant les indicateurs et les KPI pour suivre les progrès que vous avez définis au point 2.2

Ou, en cas de modification des plans de mise en œuvre (uniquement pour le deuxième rapport et les rapports suivants) : décrire les modifications potentielles (modification des domaines d'impact prioritaires, modification des indicateurs, accélération/révision des objectifs, introduction de nouvelles étapes ou révision des plans d'action) et expliquez pourquoi ces modifications sont devenues nécessaires.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

À LA CNCM

Afin d'évaluer sa résilience face à différents scénarios climatiques, le groupe Crédit Mutuel a réalisé des tests de différents cadres méthodologiques, tant pour la mesure de son empreinte carbone que de l'alignement de sa trajectoire.

Intégration des risques climatiques dans le scénario économique central

Le scénario économique central utilisé depuis 2022 par le Groupe pour les projections classiques ou stressées tient compte à la fois des risques de transition et des risques physiques, en s'appuyant sur les travaux de nombreuses organisations (GIEC, AIE, BCE, Banque de France, NGFS, Ademe, The Shift Project...).

Ceux-ci sont intégrés via l'impact sur l'inflation (notamment via l'énergie, l'alimentation, les produits manufacturés et les services) et l'impact sur la politique monétaire et la croissance.

Utilisation de scénarios prospectifs au sein du processus de gestion de risques climatiques

Le Groupe Crédit Mutuel appuie son cadre de gestion des risques climatiques sur des méthodes quantitatives prospectives dans l'objectif d'appréhender l'impact potentiel des risques climatiques sur l'ensemble des risques bancaires « primaires », et donc par extension pour évaluer la résilience de son modèle d'affaires et son pilotage stratégique. Côté biodiversité, les scénarios utilisés, sont inspirés de la TNFD.

Par ailleurs, l'adoption de la qualité d'entreprise à mission par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit notamment dans une volonté d'être acteur de la lutte contre le changement climatique, et au-delà, de résilience face au changement climatique.

Le groupe Crédit Mutuel a mis en place un groupe de travail national ayant pour mission de partager des règles de gestion en ce qui concerne la mesure d'empreinte carbone des portefeuilles dans le cadre du pilier 3 ESG et de partager les méthodologies de construction de trajectoires de décarbonation adoptées par les groupes régionaux.

La méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre financées retenue dans le cadre de l'exercice STE repose sur la méthodologie PCAF¹³.

Les groupes régionaux, travaillent en parallèle le sujet des trajectoires de décarbonation (cf. partie 2 de la DPEF groupe Crédit Mutuel).

DÉPLOIEMENT, SUIVI DES STRATÉGIES ET OBJECTIFS AU SEIN DES GROUPES RÉGIONAUX :

Dans le domaine de l'atténuation au changement climatique

L'ensemble des entités du groupe Crédit Mutuel poursuit des objectifs de réduction sur leur empreinte environnementale propre.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Crédit Mutuel Arkéa notamment s'est fixé comme objectif dès 2019 de réduire l'empreinte carbone directe de ses opérations, avec un objectif de baisse de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2024.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a maintenu la décision de réduire de 30 % son empreinte carbone à l'horizon du plan stratégique par rapport à 2019. Pour répondre à cet objectif, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a choisi d'appliquer les deux premières parties de la norme ISO 14064 qui fournit un cadre de comptabilisation et de vérification des gaz à effet de serre sur le périmètre vie de bureau pour l'ensemble des scopes.

Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie, a atteint fin 2022 son objectif de réduction de ses émissions de 30 % entre 2011 et 2030. Un nouvel objectif a été fixé fin 2023 de réduction de 40% de ses émissions à horizon 2030 par rapport 2011.

Crédit Mutuel Océan a largement atteint l'objectif qu'il s'était fixé en 2018 de réduire, à l'horizon 2022, ses émissions de 18.1 % (-23 %). Dans le cadre de son Plan de transition 2022 - 2026, il s'est fixé un objectif de réduction de 17,2 % de ses émissions de gaz à effet de serre pour le périmètre vie de bureau.

Le groupe Crédit Mutuel mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités, afin de piloter son empreinte carbone directe (périmètre de bureau). Pour l'exercice 2023, le total des émissions se stabilise à 475 075 tonnes équivalent CO₂, du fait de modifications des mesures relevées sur l'exercice précédent par les groupes régionaux et du fait notamment des actions de réduction engagées au sein des groupes régionaux.

Au 31 décembre 2023, sont ainsi prises en comptes les émissions de scope 1, de scope 2 et de scope 3, sur le périmètre « vie de bureau ». S'agissant du scope 3, les émissions générées par les financements accordés par les groupes régionaux n'ont pas été intégrées dans le total calculé. Le poste le plus significatif concerne les achats de biens et de services qui représentent 230 458 teqCO₂, soit près de 49 % du total des émissions calculées.

Objectifs de neutralité carbone

En signant le 25 mai 2021 la *Net Zero Banking Alliance*, le groupe Crédit Mutuel s'est engagé à fixer une première série d'objectifs climatiques avant fin 2022 et à publier annuellement les émissions de gaz à effet de serre de son portefeuille. L'alliance NZBA fait partie de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) et de Race to Zero, campagne soutenue par l'ONU. Elle permet au secteur financier d'atteindre un objectif de neutralité carbone en 2050, en respectant un cadre méthodologique solide et harmonisé. Le Crédit Mutuel Arkéa a adhéré à l'initiative fin 2022.

Une première série d'objectifs a été adoptée par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Crédit Mutuel Arkéa sur la base, notamment, du scénario NZE de l'agence internationale de l'Energie. Sur la base du scénario NZE, Crédit Mutuel Alliance Fédérale se fixe pour objectif de réduire de 30 % l'empreinte carbone de ses financements dans le secteur Pétrole & Gaz d'ici à 2030.

À horizon 2030, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage à avoir plus de 90 % de ses encours relatifs à la production d'électricité dans des projets ou des contreparties ayant des émissions de CO₂ inférieures à 100gCO₂/kWh.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'est fixé les objectifs suivants(cf. tableau d'objectifs publié en page 19 de ce rapport).

Enfin, le Crédit Mutuel Arkéa a publié un rapport TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) en 2021, 2022 et 2023. Ce rapport renforce la transparence de ses engagements et permet d'informer chaque année l'ensemble de ses parties prenantes, des progrès réalisés dans le soutien à la lutte contre le réchauffement climatique, tant en termes d'intégration à la stratégie du groupe, de prise en compte dans la gestion de ses risques que de résultats à travers le suivi d'indicateurs de pilotage et de mesure.

Rapports des groupes régionaux
[DPEF CM Arkéa](#)

[DEU BFCM et CM Alliance Fédérale](#)

[DPEF CM Maine-Anjou, Basse-Normandie](#)

[DPEF CM Océan](#)

[Rapport NZBA du groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport NZBA du Crédit Mutuel Arkéa](#)

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Création du dividende sociétal

Face à l'ampleur de la crise climatique et au creusement des inégalités, Crédit Mutuel Alliance Fédérale crée le dividende sociétal pour être au rendez-vous de la solidarité et ouvrir une nouvelle étape du mutualisme de la preuve.

Chaque année, 15 % de son résultat net consolidé part du groupe sera consacré au financement de projets de transformation environnementale et solidaire.

Cette mesure pérenne, simple et vérifiable est un engagement sans précédent de plus de 3 milliards d'euros à l'horizon du futur plan stratégique 2024 - 2027 de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En partageant la valeur autrement, Crédit Mutuel Alliance Fédérale met ainsi sa performance financière au service de l'utilité collective. Avec le dividende sociétal, Crédit Mutuel Alliance Fédérale agit sur trois piliers :

- 50 % du dividende sociétal investis dans un fonds à impact pour amplifier la transformation des modèles de production ;
- 35 % du dividende sociétal consacrés aux clients et sociétaires pour les accompagner au service du climat et de l'inclusion ;
- 15 % du dividende sociétal pour soutenir de grands projets de solidarité et de préservation de l'environnement au plus près des territoires.

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE :

Clientèle fragile

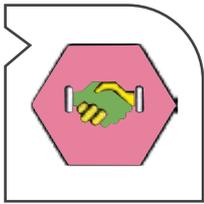
Pour compléter les dispositifs d'accompagnement, le Crédit Mutuel Océan et Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie, signent des partenariats avec des structures labellisées sur leurs territoires dans le cadre des « Points Conseil Budget ». Ce dispositif gouvernemental permet d'apporter conseils et services personnalisés aux personnes en situation de fragilité financière notamment sur la gestion de leur budget. C'est également un outil de lutte contre le surendettement.

Microfinance :

Aux côtés de ces partenaires, le Crédit Mutuel permet à des clients en situation de fragilité de bénéficier d'un soutien financier par l'intermédiaire de microcrédits et d'un accompagnement.

À titre d'exemple, en 2023, il a mis à disposition de l'Adie des enveloppes de financement de 16 millions d'euros qui ont permis le financement de 3 727 projets de création d'entreprise. Ou encore, grâce à la coopération entre le Crédit Mutuel et France Active en 2023, ce sont plus de 2 100 prêts qui ont été accordés permettant la consolidation ou la création d'entreprises relevant essentiellement du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le groupe Crédit Mutuel confirme son engagement en 2023 auprès de ces trois réseaux d'accompagnement au microcrédit avec près de 480 millions d'euros décaissés ou refinancés auprès de plus de 13 000 bénéficiaires.



Principe 3

Clients et consommateurs

Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients et nos consommateurs pour encourager les pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

3.1 ENGAGEMENT DES CLIENTS

Votre banque a-t-elle mis en place une politique ou un processus d'engagement avec les clients pour encourager les pratiques durables ?

Oui En cours Non

Votre banque a-t-elle une politique pour les secteurs dans lesquels vous avez identifié les impacts négatifs (potentiels) les plus importants ?

Oui En cours Non

Décrivez la manière dont votre banque a travaillé et/ou envisage de travailler avec ses clients pour encourager les pratiques durables et permettre des activités économiques durables.) Elle doit inclure des informations sur les politiques pertinentes, les actions planifiées/mises en œuvre pour soutenir la transition des clients, des indicateurs sélectionnés sur l'engagement des clients et, si possible, les impacts obtenus.

Ces informations doivent être fondées sur l'analyse d'impact, la définition d'objectifs et les plans d'action mis en place par la banque (voir P2) et être conformes à ces derniers.

Réponses synthétiques de la banque

Le groupe Crédit Mutuel, de par son statut de banque coopérative et de son implantation dans les territoires, est un acteur à l'écoute des transitions sociétales.

UN GROUPE ENGAGÉ POUR UNE FINANCE DURABLE

Critères ESG dans les décisions de crédit

Cela se traduit par différents dispositifs déployés dans ses groupes régionaux, via notamment :

- la mise en place de politiques sectorielles sur des secteurs sensibles ;
- le déploiement de questionnaires ESG auprès de clients ;
- le déploiement des guidelines de l'EBA sur l'octroi et le suivi des prêts.

En parallèle, la prise en compte du risque lié au climat dans la tarification au sein du groupe Crédit Mutuel s'inscrit dans le cadre de la mise en place de deux dispositifs :

- Intégration des DPE (Diagnostic de Performance Energétique) dans la tarification des crédits immobiliers ;
- Intégration de la note ESG à la prise en compte du coût du risque de crédit pour la clientèle grands comptes.

Si les principes retenus sont communs, la mise en place de ces dispositifs et le calibrage des bonus/malus sont définis par chaque groupe régional sur son périmètre respectif.

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Ces mesures ont vocation à prendre en compte les risques liés au climat dans le coût du crédit, ce qui pourra inciter les clients à réduire leurs expositions à ces mêmes risques et/ou permettre de les accompagner à la transition.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

Critères ESG dans les décisions d’investissements

Les groupes régionaux du groupe Crédit Mutuel développent également depuis plus de quinze ans des offres d’investissements responsables et réaffirment leurs engagements au travers de leurs filiales de gestion d’actifs (Crédit Mutuel Asset Management, Federal Finance Gestion, La Française...).

L’intégration ESG est au cœur du processus d’investissement de ces filiales, en s’appuyant sur des équipes de recherche dédiées afin d’analyser la performance ESG des émetteurs. Elles ont défini des stratégies d’investissement conçues pour orienter leurs investissements en fonction de critères de performance financière et extra-financière, notamment sur les critères ESG.

Depuis 2021, et en application du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, les principales filiales de gestion d’actifs des groupes régionaux détaillent au sein de leur catalogue de fonds les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (article 8 dudit règlement) et les produits qui ont pour objectif l’investissement durable (article 9 dudit règlement).

Cette nouvelle réglementation a été l’occasion pour les sociétés de gestion d’actifs du groupe de réaffirmer leur engagement et en matière de finance responsable.

INDICATEURS FINANCE DURABLE

(en millions d’euros)	2023	2022	2021	2020	VARIATION 2023 - 2022
Encours gérés par les sociétés de gestion du groupe	161 801	157 085	181 576	144 277	3 %
Encours ISR¹	46 979	36 383	22 522	16 749	29 %
Encours de l’épargne salariale solidaire bénéficiant du label CIES²	1 423	1 180	728	582	23 %
Encours produits classés article 8 ou 9 SFDR	117 716	104 424	82 117	NC ³	13 %
Part des encours classés articles 8 ou 9 SFDR	73 %	66 %	45 %	NC ³	+ 6 pts

1. Encours consolidé des sociétés de gestion des groupes régionaux du Crédit Mutuel - données 2022 et 2021 corrigées
 2. Hors Crédit Mutuel Arkéa
 3. Information non collectée pour l’exercice 2020

Politique de vote des sociétés de gestion des groupes régionaux

Les sociétés de gestion des groupes régionaux offrent une gamme de produits responsables et/ou solidaires et s’appliquent alors à jouer leur rôle d’investisseur actif dans les entreprises dont elles sont actionnaires pour le compte de leurs clients.

Ces activités sont présentées à travers le reporting sur la politique de vote qu’établissent les sociétés de gestion des groupes régionaux, détaillée dans les publications RSE des entités respectives concernées¹⁴.

14 - Crédit Mutuel Asset Management : <https://www.creditmutuel-am.eu/partage/fr/CSD-CM/CMAM/telechargements/politique-investissement-responsable.pdf>;
 Federal Finance Gestion : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/upload/docs/application/pdf/2022-08/rapport_ffg_article_29_2022.pdf;
 La Française : https://www.la-francaise.com/fileadmin/docs/Actualites_reglementaires/Fonds_durables.pdf

ESG – POLITIQUE DE VOTES

	2023	2022	2021	2020	VARIATION 2023 - 2022
Nombre d'AG auxquelles les filiales de gestion d'actifs ont participé	2 373	1 827	1 906 ¹	1 548	30 %
Nombre de résolutions mises au vote	38 168	29 300	28 643 ¹	25 903	30 %
Nombre de résolutions approuvées	30 558	21 950	22 124 ¹	18 823	39 %
Taux d'approbation des résolutions	80 %	75 %	77 % ¹	72,7 %	+ 5 pts

1. Donnée corrigée

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Accompagnement des clients dans la transition écologique et énergétique

Les groupes régionaux soutiennent le développement de la transition énergétique et écologique, au travers de prêts dédiés.

Avec un total d'encours de 34 665 millions d'euros, le groupe Crédit Mutuel réaffirme sa volonté de s'engager au plus près des territoires, en faveur des professionnels, des agriculteurs et des particuliers pour les accompagner dans la transition écologique et énergétique, via des financements structurés d'une part, et une activité historique de financement de la transition énergétique en banque de détail.

FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

(en millions d'euros)	2023	2022	2021	VARIATION 2023 - 2022
IMMOBILIER	46 835	31 687	25 660	48 %
Prêts dédiés aux travaux de rénovation énergétique	2 058	1 230	754	67 %
<i>Eco-PTZ</i>	1 096	791	604	39 %
<i>Crédinergie (prêt rénovation énergétique)</i>	113	101	88	11 %
<i>Prêts transition énergétique</i>	849	338	61	151 %
Prêts dédiés au financement des logements neufs	44 776	30 458	24 906	47 %
ÉNERGIES RENOUVELABLES	3 413	2 978	2 727	- 1 %
Prêts accordés aux professionnels et agriculteurs énergie renouvelable	721	791	604	6 %
Financements structurés consacrés aux énergies renouvelables	2 692	2 776 ²	2 123 ³	- 3 %
TOTAL FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	50 247	34 665	28 387	43 %

1 - Prêts respectant la norme RT 2012 ou la norme RE 2020 (informations relatives à la norme RE 2020 indisponibles pour les exercices 2022 et 2021)

2 - Donnée corrigée

3 - Périmètre : Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Réponses synthétiques de la banque

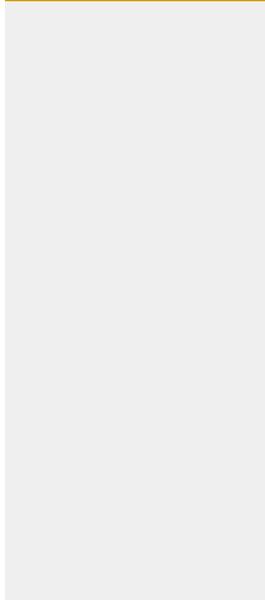
Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Taxonomie européenne : identification des actifs verts

En application du règlement (UE) 2020/852 de la Commission européenne, le Groupe Crédit Mutuel publie ses expositions bilantielles aux secteurs alignés sur la taxonomie. La taxonomie de l'Union Européenne constitue un ensemble de critères de développement durable destiné aux entreprises, aux investisseurs et aux gouvernements. Elle identifie les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables ou éco-responsables. Elle permet ainsi aux acteurs de la finance et aux entreprises d'avoir un langage commun et faciliter les investissements et les financements durables dans le but de favoriser la transition écologique de l'économie.

Au 31 décembre 2023, le Green Asset Ratio des entreprises financières s'établit à 2,2 %, soit 762 millions d'euros. Il concerne les entreprises soumises aux obligations de publication d'informations extra-financière uniquement qui représentent 3,4 % du total des actifs du groupe Crédit Mutuel.

S'agissant des entreprises non financières, le GAR s'élève à 5,6 % représentant un encours aligné de 1 017 millions d'euros. Seules les entreprises non financières soumises aux obligations de publication d'informations extra-financières ont été incluses dans le calcul de l'alignement sur la base des ratios publiés au sein de leur documents d'enregistrement universel en 2023. Elles représentent 1,8 % du total des actifs.



3.2 OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

Décrivez les opportunités commerciales stratégiques liées à l'augmentation des impacts positifs et à la réduction des impacts négatifs que votre banque a identifiées et/ou la manière dont vous avez travaillé sur ces opportunités au cours de la période de reporting.

Fournissez des informations sur les produits et services existants, des informations sur les produits durables développés en termes de valeur (USD ou monnaie locale) et/ou en pourcentage de votre portefeuille, et quels sont les ODD ou les domaines d'impact sur lesquels vous vous efforcez d'avoir un impact positif (par exemple, les hypothèques vertes - climat, les obligations sociales - inclusion financière, etc.)

Réponses synthétiques de la banque

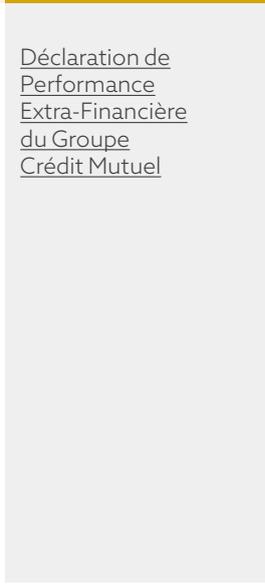
Références ou liens pertinents illustrant la réponse

FINANCEMENTS STRUCTURÉS

En 2023, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, via le département financement de projets du CIC a financé 26 projets d'énergies renouvelables :

- 5 projets de parcs éoliens onshore (localisés en France et aux Etats-Unis) totalisant près de 1 666 MW,
- 2 projets de parcs éoliens offshore en Europe représentant près de 1 340 MW,
- 3 projets biomasse représentant près de 138 MW (localisés en France),
- 12 projets solaires totalisant près de 1 142 MW disponibles (localisés en France),
- 4 projets de stockage d'énergie totalisant près de 1 307 MW (un en France, trois aux Etats-Unis).

Les autorisations cumulées des projets énergies renouvelables à fin décembre 2023 atteignent 2,55 milliards d'euros, soit une augmentation de 17 % par rapport à fin 2022. Hors sous-participations, les autorisations cumulées de projets énergies renouvelables s'élèvent à 2,3 milliards à fin décembre 2023, en hausse de 16 % par rapport à 2022. Tous les projets financés répondent strictement aux normes environnementales du pays d'implantation.



Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

ACCOMPAGNEMENT LES PME ET ETI

Depuis février 2020, Crédit Mutuel Arkéa via sa filiale ABEI (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels) propose un prêt « PACT Trajectoire ESG » à destination des institutionnels, PME et ETI. IL prévoit une baisse du taux d'intérêt du prêt, dès lors que des objectifs ESG du client sont atteints. Les clients qui souscrivent au prêt « Pact trajectoire ESG » bénéficient d'une évaluation ESG périodique réalisée par un organisme tiers, pendant la durée du crédit. Cette évaluation conditionne l'évolution des conditions financières du prêt.

Depuis 2022, ce dispositif est rendu accessible à un plus grand nombre d'acteurs.

En 2023, Arkéa Banque Entreprise et Institutionnels a étendu ses offres d'accompagnement avec

- le prêt « Pact Carbone » permet aux clients volontaires de bénéficier d'un bilan carbone et d'une bonification du taux d'intérêt en fonction de la réduction de leur intensité carbone. La mesure carbone et la définition de la trajectoire sont réalisées par un organisme indépendant et un rapport est remis bi annuellement au client
- le prêt « Arkéa Impulse » est une offre dédiée au financement de projets de transition environnementale et sociale, avec une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans et des conditions bonifiées. Il porte sur des projets de transition dont le retour sur investissement n'est pas toujours immédiat. Les objectifs de transition, éligibles à ce prêt, font l'objet d'une revue annuelle par un tiers externe afin de garantir une sélection en phase avec les enjeux de transition et les standards de Place. Le prêt « Arkéa Impulse » est adossé à un support d'épargne sécurisé pour des montants de 150 000 à 50 millions d'euros et d'une durée d'un à cinq ans.

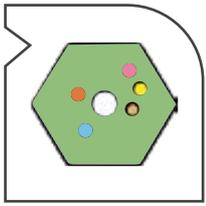
Le Crédit Mutuel Océan travaille à l'intégration de la RSE au cœur même de son offre de services et de financements pour accompagner ses clients désireux d'entrer dans une démarche d'impact positif.

Sur 2023, dans le cadre de la transition énergétique, des financements ont été accordés aux professionnels dans les énergies renouvelables. Des projets sont notamment réalisés au sein des exploitations agricoles (projets photovoltaïques en particulier) pour participer à la modernisation des clients.

Le Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie travaille sur l'intégration de la dimension RSE/ESG dans son offre de financement et la construction de sa tarification. Le Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie accompagne des entreprises et des professionnels en finançant des projets d'installations de panneaux photovoltaïques et d'unités de méthanisation pour des clients issus du marché de l'agriculture et de l'entreprise principalement. Il intervient également et plus ponctuellement dans les projets d'installations hydroélectriques ou le financement d'éoliennes.

BANQUE DE DÉTAIL

Les groupes régionaux financent aussi auprès des particuliers, professionnels et PME les projets de maîtrise de l'énergie, dont la rénovation thermique des bâtiments et la mobilité bas carbone. Cette activité représente à fin 2023 un encours de près de 47 milliards d'euros, dont les prêts aux logements neufs ou respectant la norme RT 2012 ou RE 2020.



Principe 4

Parties prenantes

Nous consulterons, engagerons et établirons des partenariats avec les parties prenantes concernées de manière proactive et responsable afin d'atteindre les objectifs de la société.

4.1 IDENTIFICATION ET CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Votre banque dispose-t-elle d'un processus permettant d'identifier et de consulter régulièrement, d'engager, de collaborer et d'établir des partenariats avec les parties prenantes (ou les groupes de parties prenantes) que vous avez identifiées comme pertinentes dans le cadre de l'analyse d'impact et du processus de fixation des objectifs ?

Oui En cours Non

Veillez décrire les parties prenantes (ou groupes/types de parties prenantes) avec lesquelles vous avez identifié, consulté, engagé, collaboré ou établi un partenariat dans le but de mettre en œuvre les principes et d'améliorer l'impact de votre banque. Cela doit inclure une vue d'ensemble de la manière dont votre banque a identifié les parties prenantes concernées, des questions abordées et des résultats obtenus, et de la manière dont ils ont été intégrés dans le processus de planification des actions.

Réponses synthétiques de la banque

Le groupe Crédit Mutuel est attentif et reste à l'écoute de l'ensemble de ses parties prenantes (sociétaires, ONG, organisations professionnelles, organisations syndicales, concurrents, clients...).

PARTICIPATION ACTIVE AUX INITIATIVES DU SECTEUR FINANCIER EN EUROPE ET EN FRANCE

Le Crédit Mutuel contribue activement aux initiatives du secteur financier en France et en Europe.

Au niveau européen, le groupe Crédit Mutuel est membre de différentes associations professionnelles et participe aux groupes de travail spécifiques que les organisations bancaires européennes ont mis en place pour contribuer aux avancées de la stratégie Finance Durable européenne. Il s'agit notamment des travaux de la FBE (Fédération Bancaire européenne) et de l'EACB (*European Association of Cooperative Banks*).

Depuis le Pacte Vert (2019) et le plan d'action pour la finance durable (2021), de nombreuses réglementations ont vu le jour, les textes initiaux donnant régulièrement lieu de nouveaux actes délégués et à des révisions. Le suivi législatif représente donc une part majeure des travaux de Place : il s'effectue depuis la première proposition législative initiée par la Commission européenne jusqu'à l'adoption du texte au journal officiel de l'Union européenne.

Une dizaine de réglementations est suivie via les instances de Place : la Corporate Sustainable Reporting Directive (CSRD), la Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CS3D), la Sustainable Finance Reporting Directive (SFDR), la Taxonomie verte, la réglementation Green Bonds (Eu Green Bonds), la réglementation pour les agences de notation ESG, etc. Des groupes de travail par réglementation sont mis en place,

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

Réponses synthétiques de la banque

proposant une analyse détaillée et des échanges afin d’élaborer un positionnement commun. Le Crédit Mutuel s’inscrit également dans les réponses de place aux multiples consultations au niveau européen en matière d’ESG.

Par ailleurs, des travaux transverses font également partie de la feuille de route annuelle, traitant de thèmes variés tels que la biodiversité, l’écoblanchiment (greenwashing), le financement de la transition, la participation aux travaux de la plateforme européenne pour la finance durable ou encore l’implémentation de la taxonomie. Ces travaux prennent la forme d’échanges entre les membres, de présentations externes ou encore de recommandations communes à la profession.

Au niveau national, le Crédit Mutuel participe activement aux travaux de la Fédération Bancaire Française (FBF), en matière de prévention du risque climatique :

- via la commission climat et biodiversité mensuelle, réunissant les représentants des directions risques et RSE de chacun des groupes bancaires français, et les commissions pouvant traiter ponctuellement de cette thématique ;
- via les différents groupes de travail mis en place par la FBF sur le sujet (intégration des risques ESG dans les rapports Pilier III, taxonomie verte, CSRD – *Corporate Sustainable Reporting Directive*, *Biodiversité* Observatoire de la finance durable, implémentation des guidelines BCE, ...).

MISE EN PLACE DE DEUX COMITÉS DE MISSION

Depuis janvier 2022, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ayant adopté le statut à mission, a créé un comité de mission qui s’assure que l’entreprise met en place les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Ce comité est composé de neuf membres : 1/3 d’experts, 1/3 d’administrateurs et 1/3 de collaborateurs.

Après avoir adopté la qualité d’entreprise à mission en mai 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place fin juin 2022 son comité de mission : il est composé de 9 membres, avec une majorité de membres externes au groupe, et 45 % de femmes.

QUALITÉ DE LA RELATION CLIENT

Preuve de la qualité de ses engagements, le Crédit Mutuel est reconnu à la fois comme la banque préférée des français selon le baromètre Posternak-Ifop, et se place à la première place du Podium de la Relation Client® 2023 dans le secteur bancaire récompensant les grandes marques qui se distinguent par leur engagement quotidien envers leurs clients.

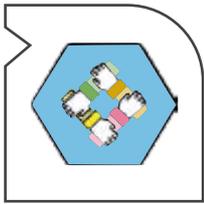
Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Rapport du Comité de mission de CMAF](#)

[Rapport du Comité de mission du CM Arkéa](#)

[Baromètre Posternak/Ifop](#)

[Podium de la relation client Bearing Point - Kantar 2023](#)



Principe 5

Gouvernance et Culture



Nous mettrons en œuvre notre engagement envers ces principes par le biais d'une gouvernance efficace et d'une culture bancaire responsable.

5.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES

Votre banque a-t-elle mis en place un système de gouvernance qui intègre le PRB ?

Oui En cours Non

Veuillez décrire les structures, politiques et procédures de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place/prévoit de mettre en place pour gérer les impacts (potentiels) positifs et négatifs significatifs et soutenir la mise en œuvre effective des Principes.

Cela inclut des informations sur :

- Quel comité est responsable de la stratégie de durabilité ainsi que de l'approbation et du suivi des objectifs (y compris des informations sur le plus haut niveau de gouvernance auquel les PRB sont soumis),
- Des détails sur le Président du comité et sur le processus et la fréquence de surveillance de la mise en œuvre des PRB par le conseil d'administration (y compris les mesures correctives en cas de non-réalisation des objectifs ou des étapes ou de détection d'impacts négatifs inattendus),
- Ainsi que les pratiques de rémunération liées aux objectifs de durabilité.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

AU NIVEAU CNCM

La fonction climat et RSE de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) est rattachée à la direction des risques, afin d'assurer une prise en compte de ces risques de manière systématique et exhaustive dans la gestion des risques courante.

Une gouvernance et d'un plan d'actions structurés en 3 axes (durabilité, reporting et climat) ont été déclinés en 13 chantiers au niveau du groupe Crédit Mutuel, parmi lesquels figure un atelier sur les PRB. Ceux-ci ont été validés par les instances exécutives et de surveillance nationales.

Un comité de pilotage « Risque climatique & RSE » composé des directeurs des risques et/ou des directeurs RSE de chaque groupe régional, de représentants des deux systèmes d'information se réunit cinq fois par an et rapporte au GT Bâle 3 composé des directeurs généraux des groupes et du directeur général de la CNCM.

Afin de poursuivre la mise en œuvre du suivi opérationnel des risques ESG, un cadre général de suivi des risques liés au climat et à l'environnement a été formalisé en 2023 et validé par les instances. La gouvernance ESG du groupe Crédit Mutuel a été réorganisée début 2023, afin de s'adapter aux évolutions et attentes réglementaires et prudentielles et permettre un meilleur suivi des risques climatiques et ESG.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Sept groupes de travail thématiques intégrant des experts concernés par le sujet ont été créés afin de coordonner et co-construire la mise en œuvre des réglementations et standards, s'accorder sur des adaptations en matière d'outils et proposer un cadre d'actions commun en valorisant les bonnes pratiques et leur partage : le groupe de travail « **reportings ESG** » chargé de s'accorder sur la cohérence des publications ESG du groupe et des groupes régionaux et le groupe de travail « **calcul d'empreinte carbone et de trajectoire** » travaillent notamment sur l'engagement NZBA. Les participants à ces groupes de travail sont désignés par chacun des quatre groupes régionaux.

Enfin, côté instances de surveillance, le comité des risques et le conseil d'administration valident les grandes orientations. Un administrateur référent sur les sujets climatiques et RSE y siège. Le rapport PRB est joint à l'ordre du jour des instances de surveillance au moment de sa publication.

DANS LES GROUPES RÉGIONAUX :

Très attachée à l'impact territorial, une grande majorité des groupes régionaux et de leurs filiales ont fait le choix en 2020 de formaliser une raison d'être. Les groupes régionaux se sont également structurés de manière opérationnelle, pour le Crédit Mutuel Arkéa avec 5 engagements statutaires qui découlent de sa Raison d'être et un plan stratégique « Transitions 2024 » et pour le Crédit Mutuel Alliance Fédérale avec 15 engagements mutualistes, applicables dès 2022, pour déployer une stratégie au bénéfice d'une société en transition : plus juste et plus durable.

Le Crédit Mutuel Arkéa a pris en compte les enjeux extra-financiers dans ses pratiques de rémunération. D'autres groupes régionaux ont fait le choix de ne pas prendre en compte cette pratique. De son côté, le CM MABN a réaffirmé sa raison d'être et l'a intégrée dans ses statuts dès 2019. Celle-ci exprime l'ambition et le sens du projet collectif de l'entreprise au service des collaborateurs, des clients et de l'ensemble du territoire.

Le Plan à Moyen Terme 2022-2026 « Résolument humain » du CM MABN est au service de sa Raison d'Etre et doit permettre la réussite des ambitions qui en découlent. Aussi, à partir des piliers de sa Raison d'Etre, le CM MABN a posé 5 engagements et a défini, à partir de 2022, les 10 indicateurs clé lui permettant d'atteindre les ambitions posées pour 2026.

[Les 15 engagements mutualistes de CMAF](#)

[Rapport de mission du Crédit Mutuel Arkéa](#)

[Transitions 2024 du CM Arkéa](#)

5.2 PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA BANQUE RESPONSABLE :

Décrivez les initiatives et les mesures prises par votre banque pour promouvoir une culture de la banque responsable parmi ses employés (par exemple, le renforcement des capacités, l'apprentissage en ligne, les formations sur la durabilité pour les rôles en contact avec les clients, l'inclusion dans les structures de rémunération, la gestion des performances et la communication sur le leadership, entre autres).

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Depuis plus de 10 ans, l'équipe RSE de la CNCM exerce une veille permanente donnant lieu à des publications :

- une lettre hebdomadaire est disponible sur un site intranet ouvert aux salariés et aux élus de la CNCM et des groupes régionaux, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux sujets de ESG ;
- des webinaires internes dédiée à la veille règlementaire et prudentielle ESG, sont proposés sur des thématiques susceptibles d'intéresser les différents métiers de la CNCM et des groupes régionaux.
- des outils de sensibilisation et de formation sur le sujet sont développés, auprès de ses salariés comme de ses administrateurs.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Plus précisément, au niveau de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM), le Crédit Mutuel réalise une veille réglementaire, prudentielle et concurrentielle permanente en matière de finance durable et d'enjeux climatiques. Afin d'assurer une meilleure coordination de ces travaux, un groupe de travail dédié à la veille réglementaire et prudentielle ESG a été créé entre la CNCM et les groupes régionaux.

Il a pour objectifs de suivre les publications prudentielles et réglementaires en matière de finance durable et d'ESG, de favoriser les analyses et interprétations communes entre ses membres, de réaliser des synthèses pratiques pour alimenter les groupes de travail et ateliers spécialisés (taxonomie, Pilier 3, mesures et empreintes, trajectoire, reportings ESG, etc.). Enfin, le groupe de travail sélectionne les enjeux majeurs de cette veille, présentés lors des réunions du Comité de pilotage des risques climatiques et RSE.

Le Conseil d'administration de la CNCM s'est également saisi des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance : il est régulièrement formé sur ces thématiques. Il a analysé les déclarations du groupe Crédit Mutuel sur les risques liés au climat et à l'environnement, dans le cadre du stress test climat BCE, pris connaissance de la Déclaration de performance extra-financière et suivi les résultats du stress test climatique. Par ailleurs, le groupe Crédit Mutuel a travaillé en 2023 à la définition précise des attributions et missions de contrôle de l'ensemble des risques ESG de l'ensemble des lignes de défense.

Des initiatives sont aussi prises en ce sens dans les groupes régionaux, détaillées dans leur DPEF. La Fresque du climat est largement déployée dans les groupes régionaux. En 2023, deux fresques du climat ont été animées par la direction des risques climatiques et RSE auprès des administrateurs et des salariés de la Direction des risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

Par ailleurs, dans un monde qui évolue, les groupes régionaux s'attachent à identifier et à prendre en compte les besoins et attentes majeures des principaux marchés pour proposer et adapter ses solutions en terme de produits et de services. Et ceci à tous les niveaux : en caisse locale avec le client, dans les fédérations et à la CNCM par la veille et l'observation des évolutions des comportements, usages et attentes des différentes clientèles. Une formation en elearning sur les risques climatiques et environnementaux sera proposée, à tous les collaborateurs, dans le courant de l'année 2024.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

5.3 POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Votre banque a-t-elle mis en place des politiques qui traitent des risques environnementaux et sociaux au sein de votre portefeuille ? Veuillez les décrire.

Veuillez décrire les processus de diligence raisonnable que votre banque a mis en place pour identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux associés à votre portefeuille. Cela peut inclure des aspects tels que l'identification des risques significatifs/saillants, l'atténuation des risques environnementaux et sociaux et la définition de plans d'action, le suivi et le reporting des risques et tout mécanisme de réclamation existant, ainsi que les structures de gouvernance que vous avez mises en place pour superviser ces risques.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

DEVOIR DE VIGILANCE

Conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, les entités du groupe Crédit Mutuel concernées ont mis en place des mesures destinées à identifier les risques d'atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, aux droits sociaux et aux droits liés à l'environnement, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement.

Ces mesures sont détaillées dans les publications RSE de ses groupes régionaux.

[DPEF CM Arkéa](#)
[DEU BFCM et CM Alliance Fédérale](#)

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

QUESTIONNAIRE ESG

Sur le périmètre des clients Entreprises, les Groupes régionaux déploient un questionnaire interne de cotation ESG, pleinement intégré aux processus d’octroi de crédit. Deux questionnaires existent au sein du GCM, qui aboutissent à l’établissement d’une note ESG des contreparties entreprises :

- Le questionnaire ESG sur le périmètre Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Océan, Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie ;
- Le questionnaire GRETA sur le périmètre Crédit Mutuel Arkéa.

Ces questionnaires, leurs principes et leur mise en œuvre, sont détaillés dans les publications des groupes régionaux.

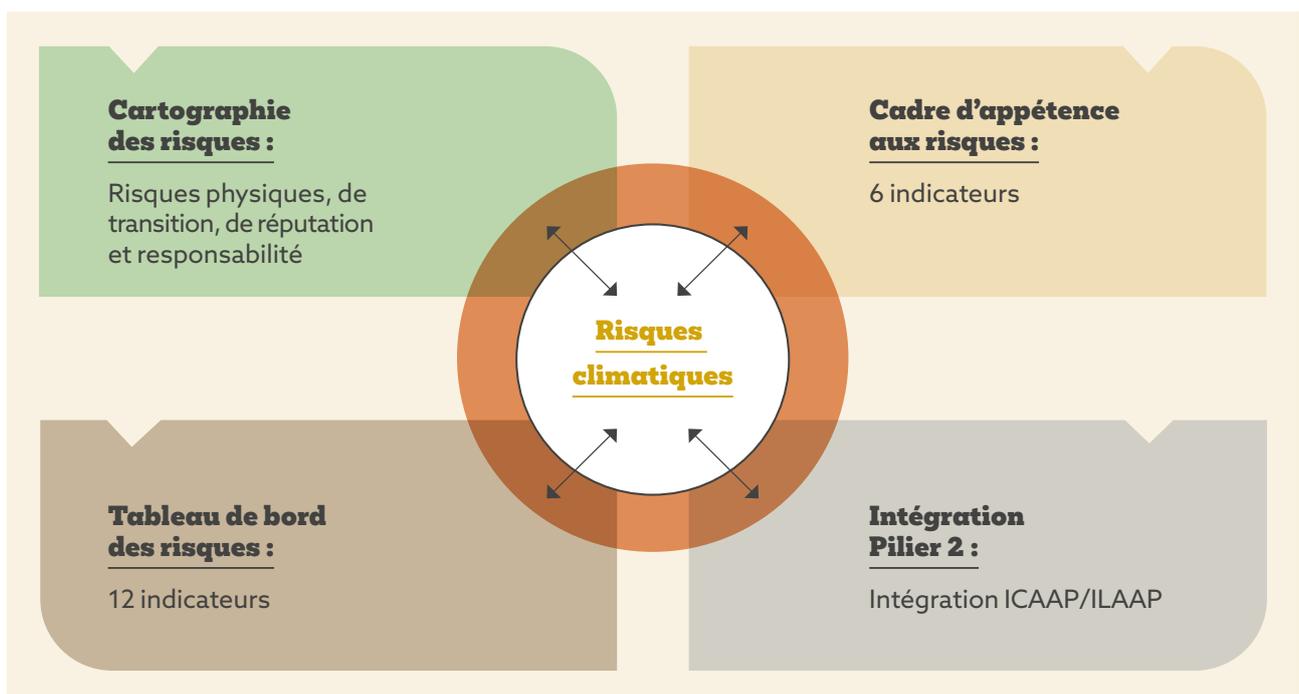
IDENTIFICATION DES RISQUES CLIMATIQUE ET LIÉS À LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ

Deux analyses de significativité ont été élaborées, en co-construction avec les groupes régionaux et les responsables des risques concernés, en suivant plusieurs principes méthodologiques (pour plus de détail sur la méthodologie voir la DPEF du Groupe Crédit Mutuel partie 6.2.2.1 Analyse de significativité des risques climatiques et liés à la perte de biodiversité).

INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES ET LIÉS À L’ENVIRONNEMENT DANS LE PILOTAGE GLOBAL DES RISQUES

La gestion des risques liés au climat et à l’environnement est intégrée au système de gestion des risques du groupe Crédit Mutuel au niveau national et au niveau des groupes régionaux. L’ensemble des outils de gestion des risques sur ces périmètres sont progressivement alimentés par les avancées dans les méthodologies, tel que :

[DPEF groupe Crédit Mutuel](#)



Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

INDICATEURS DE SUIVI ET PILOTAGE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Afin de respecter l'Accord de Paris sur le Climat et d'aligner ses activités sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici à 2050, le groupe Crédit Mutuel et ses groupes régionaux déploient des dispositifs de mesure et de suivi des risques climatiques, via la mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage. Ces indicateurs, choisis pour prendre en compte la double matérialité des enjeux climatiques et environnementaux, sont en évolution, dans une démarche d'amélioration continue et en accord avec les attentes réglementaires et ses engagements (évaluation des risques climatiques sur les portefeuilles, analyse de l'alignement, trajectoire...).

La mise en place d'un tableau de bord à destination des membres du GT Bâle 3 et du Comité des risques visant à suivre les risques climatiques permet au groupe Crédit Mutuel d'en garantir une gestion efficace et transparente jusqu'aux plus hauts niveaux de sa gouvernance.

FORMALISATION D'UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE

Dans le cadre du plan d'actions consolidé (cf. principe 1 du rapport PRB : Notre gouvernance RSE), le groupe Crédit Mutuel a travaillé en 2023 à la définition précise des attributions et missions de contrôle de l'ensemble des risques ESG pour les trois lignes de défense.

RÉSUMÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION :

Le directeur général ou d'autres membres de la direction exercent-ils un contrôle régulier sur la mise en œuvre des Principes dans le cadre du système de gouvernance de la banque ?

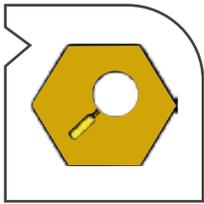
Oui En cours Non

Le système de gouvernance comporte-t-il des structures pour superviser la mise en œuvre des PRB (par exemple, y compris l'analyse d'impact et la fixation d'objectifs, les actions visant à atteindre ces objectifs et les processus d'action corrective en cas de non-réalisation des objectifs/ étapes ou de détection d'impacts négatifs inattendus) ?

Oui En cours Non

Votre banque a-t-elle mis en place des mesures pour promouvoir une culture de la durabilité parmi les employés (comme décrit au point 5.2) ?

Oui En cours Non



Principe 6

Transparence et responsabilité



Nous examinerons périodiquement notre mise en œuvre individuelle et collective de ces principes et ferons preuve de transparence et de responsabilité quant à nos impacts positifs et négatifs et à notre contribution aux objectifs de la société.

6.1 ASSURANCE

Les informations publiées sur vos engagements PRB ont-elles été vérifiées par un assureur indépendant ?

Oui En cours Non

Le cas échéant, veuillez inclure le lien ou la description de la déclaration d'assurance.

Réponses synthétiques de la banque

Conformément aux Principes pour une Banque Responsable, le Groupe Crédit Mutuel dispose de quatre exercices pour faire auditer l'intégralité de son reporting PRB et son alignement aux Principes.

Toutefois, la grande majorité des informations contenues dans ce reporting fait l'objet d'une vérification par un Organisme Tiers Indépendant dans le cadre de la DPEF que le groupe Crédit Mutuel publie chaque année. Une attestation est délivrée, chaque année, depuis 2012 (cf. DPEF du Groupe Crédit Mutuel - Rapport du vérificateur indépendant sur la déclaration consolidée de la performance extra-financière).

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

6.2 RAPPORTS SUR D'AUTRES NORMES OU CADRES DE DURABILITÉ

Votre banque publie-t-elle des informations sur le développement durable dans l'une des normes et l'un des cadres énumérés ci-dessous ?

- GRI
- SASB
- CDP
- Normes d'informations sur le développement durable IFRS (à venir)
- TCFD
- Autre : Pacte mondial, DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), rapport de Pilier 3...

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Le Groupe Crédit Mutuel et les groupes régionaux communiquent des informations extra-financières accessibles publiquement :

- une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) pour le Groupe Crédit Mutuel (incluant une table de concordance des principales informations ESG),
- des Déclarations de Performance Extra-Financière dans les groupes régionaux.
- Enfin, le Crédit Mutuel Arkéa publie chaque année un rapport TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) en 2021, 2022 et 2023.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

6.3 PERSPECTIVES

Quelles sont les prochaines étapes que votre banque entreprendra au cours des 12 prochains mois (en particulier en ce qui concerne l'analyse d'impact, la fixation d'objectifs et la structure de gouvernance pour la mise en œuvre des PRB) ? Veuillez les décrire brièvement.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

POURSUITE DES TRAVAUX EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

Le groupe Crédit Mutuel est conscient qu'il a un rôle majeur à jouer en matière environnementale au-delà des seuls enjeux climatiques. En effet, d'autres problématiques, telles que la dégradation de l'environnement (notamment via la perte de services écosystémiques), apparaissent comme primordiales et systémiques.

Dès 2021, des groupes régionaux ou certaines de leurs filiales (Crédit Mutuel Arkéa, *Federal Finance Gestion*, *Schelcher Prince Gestion* et le *Crédit Mutuel Asset Management*, La Française Group) ont pris des initiatives en la matière en signant le *Finance For Biodiversity Pledge*. En 2023, le Crédit Mutuel Alliance Fédérale a rejoint l'initiative *Act4nature* qui a pour objectif de mobiliser les entreprises françaises sur leurs impacts directs et indirects, leurs dépendances et leurs actions favorables en faveur de la biodiversité.

Le comité de pilotage risques climatiques et RSE a validé pour 2023 le lancement d'un chantier national sur le biodiversité, dont l'objectif est de modéliser et d'analyser le risque de perte de biodiversité sur les portefeuilles du groupe.

Un groupe de travail national a donc été lancé afin d'en permettre une prise en compte spécifique et granulaire, et d'en assurer l'intégration dans l'ensemble des processus de gestion des risques.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

POURSUITE DES TRAVAUX EN MATIÈRE DE MESURE D'EMPREINTE ET DE TRAJECTOIRE CARBONE

Le groupe Crédit Mutuel s'est engagé dans la Net-Zero Banking Alliance en mai 2021, et ainsi à aligner les trajectoires de décarbonation de son portefeuille avec les objectifs de l'Accord de Paris. Le Crédit Mutuel Arkea s'est engagé fin 2022.

Une première série d'objectifs a été publiée sur les périmètres le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Crédit Mutuel Arkéa sur la base, du scénario NZE de l'agence internationale de l'Énergie.

Le Groupe Crédit Mutuel a mis en place un groupe de travail national ayant pour mission de mettre en place des règles de gestion en ce qui concerne la mesure d'empreinte carbone des portefeuilles dans le cadre du Pilier 3 ESG, et de partager les méthodes de fixation de trajectoires de décarbonation, retenues par les groupes régionaux.

[Rapport NZBA du groupe Crédit Mutuel](#)

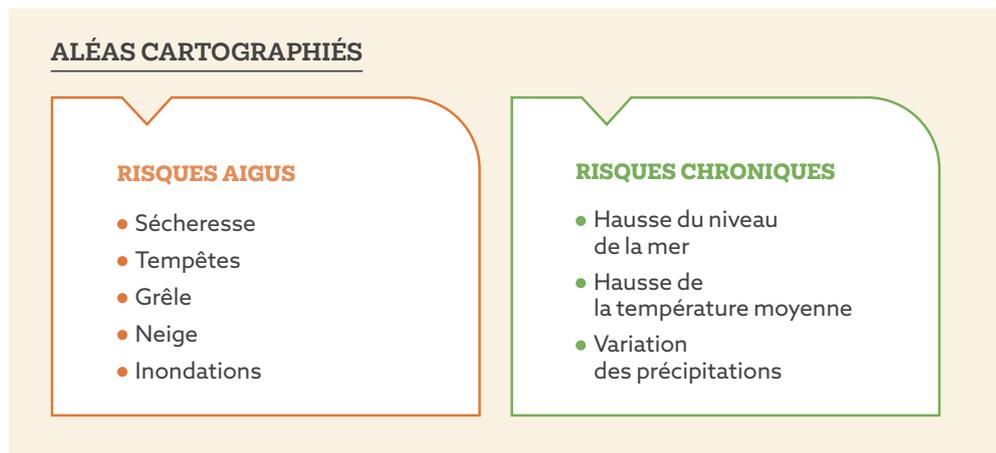
[Rapport NZBA du Crédit Mutuel Arkéa](#)

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

TRAVAUX SUR L'EXPOSITION DES CLIENTS DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL AU RISQUE PHYSIQUE CLIMATIQUE

Sur décision des instances de gouvernance, des travaux ont été menés depuis 2021 par une taskforce dédiée, en accord avec le plan d'actions consolidé du groupe. Ils permettent d'avoir une vision claire de la vulnérabilité des actifs économiques en zones exposées, cartographiés pour les aléas suivants :



Ces travaux ont permis la création de cartes de risques. Ces cartes de risques ont pour objectif d'éclairer le groupe Crédit Mutuel sur l'exposition de ses financements aux risques physiques. En effet, elles permettent d'identifier les niveaux d'exposition des clients du groupe aux aléas cartographiés. Il apparaît que près de 5,9 % des encours bancaires du groupe sont très exposés au risque climatique chronique, et 2,2 % au risque aigu.

Une analyse sectorielle de ces résultats montre que les secteurs très exposés au risque climatique chronique sont l'immobilier résidentiel, l'immobilier commercial, les services de bâtiment et travaux publics.

Ces études alimentent la gestion des risques, telle que détaillée dans la partie 6.3 de la DPEF groupe Crédit Mutuel. D'autres travaux sur les risques physiques sont envisagés notamment la création d'un référentiel sectoriel et l'usage, lorsque disponible, de scénarios à moyen et long termes.

POURSUITE DE L'IDENTIFICATION DES RISQUES CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Les risques climatiques et environnementaux ont été intégrés à la cartographie nationale des risques du groupe Crédit Mutuel en 2022. Suite à cela, un chantier national a été lancé et a débouché en 2023 sur la formalisation d'un dispositif national de gestion des risques de responsabilité et réputation.

Celui-ci définit les rôles et les responsabilités des parties prenantes au pilotage opérationnel au sein du Groupe Crédit Mutuel. Il intègre le détail des méthodologies de mesure et d'analyse de ces risques (identification, construction d'indicateurs de suivi opérationnel, veille attentive, méthodologies quantitatives, prospectives et d'analyse de scénarios).

6.4 DÉFIS

Voici une courte section pour découvrir les défis auxquels votre banque est peut-être confrontée en ce qui concerne la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable. Vos commentaires seront utiles pour contextualiser les progrès collectifs des banques signataires des PRB.

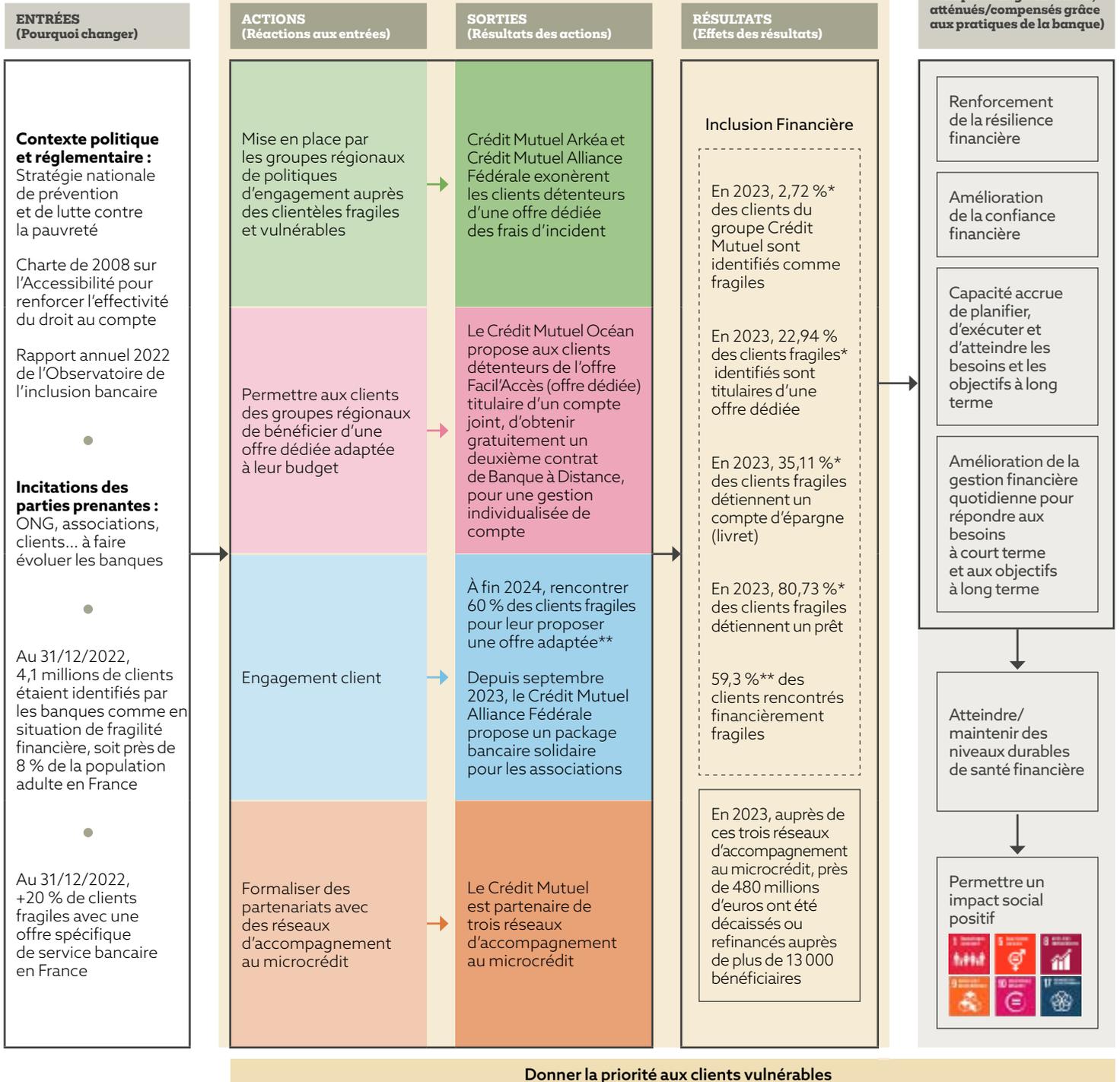
Quels sont les défis à relever en priorité lors de la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable ? Veuillez choisir ce que vous considérez comme les trois principaux défis que votre banque a dû relever en priorité au cours des 12 derniers mois (question facultative).

- Intégrer la surveillance du PRB dans la gouvernance
- Gagner ou maintenir une dynamique dans la banque
- Commencer : par où commencer et sur quoi se concentrer au début
- Réaliser une analyse d'impact
- Évaluation des impacts environnementaux et sociaux négatifs
- Choisir la bonne méthodologie de mesure de la performance
- Fixer des objectifs
- Engagement des clients
- Engagement des parties prenantes
- Disponibilité des données
- Qualité des données
- Accès aux ressources
- Reporting
- Assurance
- Prioriser les actions internes
- Autre : Développer de nouveaux domaines d'impact comme la biodiversité par exemple...

Si vous le souhaitez, vous pouvez développer les défis et la manière dont vous les abordez :

Annexe 1

Chemin vers l'impact pour la santé financière et l'inclusion - particuliers



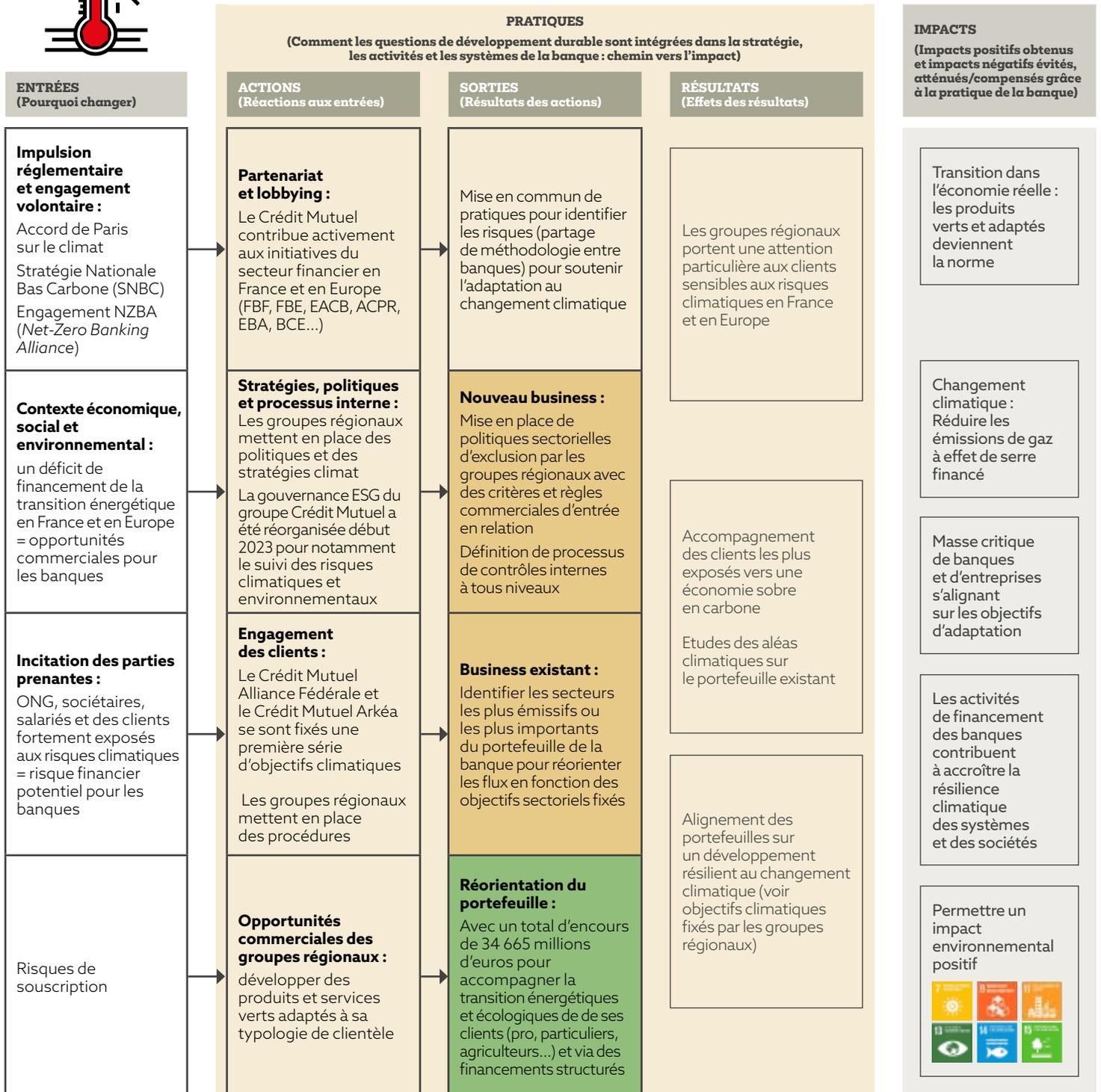
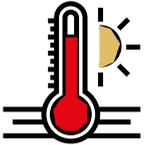
Donner la priorité aux clients vulnérables

* Chiffres hors Crédit Mutuel Arkéa

** Chiffres au 31/12/2022 sur le périmètre du Crédit Mutuel Arkéa

Annexe 2

Chemin vers l'impact pour l'adaptation et atténuation du changement climatique



 Lié aux objectifs d'engagement des clients

 Lié à la composition du portefeuille et aux objectifs financiers

 Lié aux objectifs d'impact

Tout savoir sur le groupe Crédit Mutuel : www.creditmutuel.com



Suivre le Crédit Mutuel sur les réseaux sociaux :     



Photos : Crédit Mutuel - Adobe Stock - Œuvres générées par IA - Marie Etchegoyen / FTV.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL - 46 RUE DU BASTION - 75017 PARIS

Crédit  Mutuel